

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

HUMAN RIGHTS

DROITS DE LA PERSONNE

Chair:

The Honourable MOBINA S. B. JAFFER

Présidente :

L'honorable MOBINA S. B. JAFFER

Monday, December 10, 2012

Le lundi 10 décembre 2012

Issue No. 23

Fascicule n° 23

Eighth meeting on:

Issues pertaining to the human rights
of First Nations band members who
reside off-reserve, with an emphasis on
the current federal policy framework

Huitième réunion concernant :

Des questions concernant les droits de la personne
des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur
des réserves, une attention particulière étant portée au
cadre stratégique fédéral actuel

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON HUMAN RIGHTS

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Chair*

The Honourable Patrick Brazeau, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	* LeBreton, P.C.
Ataullahjan	(or Carignan)
* Cowan	Ngo
(or Tardif)	White
Harb	Zimmer
Hubley	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Zimmer replaced the Honourable Senator Dyck (*November 27, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

Vice-président : L'honorable Patrick Brazeau

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	* LeBreton, C.P.
Ataullahjan	(ou Carignan)
* Cowan	Ngo
(ou Tardif)	White
Harb	Zimmer
Hubley	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Zimmer a remplacé l'honorable sénateur Dyck (*le 27 novembre 2012*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, December 10, 2012
(30)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, at 4:06 pm in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Mobina S. B. Jaffer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Andreychuk, Brazeau, Harb, Jaffer, Ngo, White and Zimmer (8).

In attendance: Julian Walker and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 15, 2012, the committee continued its examination pertaining to the human rights of First Nations band members who reside off-reserve, with an emphasis on the current federal policy framework. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 17.*)

WITNESSES:

Native Women's Association of Canada:

Michèle Audette, President;

Teresa Edwards, Director of Human Rights and International Affairs.

Université du Québec en Outaouais:

Thibault Martin, Professor, Department of Social Work and Social Science.

Simon Fraser University:

John Richards, Professor, School of Public Policy (by video conference).

Trent University:

Don N. McCaskill, Professor, Indigenous Studies.

First Nations University:

Richard Missens, Executive Director, Community Relations.

The chair made an opening statement.

Ms. Audette and Mr. Martin made a statement and, together, answered questions with Ms. Edwards.

At 4:59 p.m., the committee suspended.

At 5:03 p.m., the committee resumed.

Mr. McCaskill and Mr. Richards each made a presentation and, together, answered questions.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 10 décembre 2012
(30)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 6, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Andreychuk, Brazeau, Harb, Jaffer, Ngo, White et Zimmer (8).

Également présents : Julian Walker et Martha Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 mars 2012, le comité poursuit son examen des questions concernant les droits de la personne des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves, une attention particulière étant portée au cadre stratégique fédéral actuel. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 17 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Association des femmes autochtones du Canada :

Michèle Audette, présidente;

Teresa Edwards, directrice, Affaires internationales et droits de la personne.

Université du Québec en Outaouais :

Thibault Martin, professeur, Département de travail social et des sciences sociales.

Université Simon Fraser :

John Richards, professeur, École de la politique publique (par vidéoconférence).

Université Trent :

Don N. McCaskill, professeur, Études indigènes.

Université des Premières nations :

Richard Missens, directeur exécutif, Service des relations avec le public.

La présidente prend la parole.

Mme Audette et M. Martin font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions avec Mme Edwards.

À 16 h 59, la séance est suspendue.

À 17 h 3, la séance reprend.

M. McCaskill et M. Richards font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

At 5:57 p.m., the committee suspended.

At 6:33 p.m., the committee resumed.

Mr. Missens made a presentation and answered questions.

At 7:03 p.m., Senator Ataullahjan took the chair.

At 7:09 p.m., Senator Jaffer took the chair.

At 7:17 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 17 h 57, la séance est suspendue

À 18 h 33, la séance reprend.

M. Missens fait un exposé, puis répond aux questions.

À 19 h 3, le sénateur Ataullahjan assume la présidence.

À 19 h 9, le sénateur Jaffer assume la présidence.

À 19 h 17, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, December 10, 2012

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 4:06 p.m. to study issues pertaining to the human rights of First Nations band members who reside off-reserve, with an emphasis on the current federal policy framework.

Senator Mobina S. B. Jaffer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, this is the thirtieth meeting of the Forty-first Parliament of the Standing Senate Committee on Human Rights. We have been entrusted by the Senate with a mandate to study issues respecting human rights in Canada and elsewhere in the world.

[*Translation*]

The committee was struck by the Senate to create a forum to discuss human rights, both federally and provincially, and to consistently ensure that members of minority communities receive equal treatment.

Over the years, the committee has submitted reports on Canadians, the United Nations Human Rights Council, children, the status of matrimonial real property on reserves and employment equity within the public service.

[*English*]

My name is Mobina Jaffer, and as the chair of this committee I would like to welcome you to today's meeting. With me is Senator White. All of our colleagues will join us shortly. We want to give you the maximum time to speak, and I can assure you that when my colleagues come, they will read in the transcripts what you have said.

With more and more Aboriginal and First Nations people living off reserve, there is a growing need to ensure that all First Nations people, regardless of whether they live on- or off-reserve, have access to the same human rights and forms of protection.

[*Translation*]

Our first witnesses, from the Native Women's Association of Canada, are Michèle Audette, the association's president, and Teresa Edwards, its director of human rights and international affairs. Ms. Audette appears frequently before the committee, and we greatly appreciate her being here.

Michèle Audette, President, Native Women's Association of Canada:

[*The witness spoke in her native language.*]

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 10 décembre 2012

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 6, pour étudier des questions concernant les droits de la personne des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves, une attention particulière étant portée au cadre stratégique fédéral actuel.

Le sénateur Mobina S. B. Jaffer (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Honorables sénateurs, nous en sommes à la 30^e séance du Comité sénatorial permanent des droits de la personne de la 41^e législature. Le Sénat nous a confié le mandat d'examiner les questions relatives aux droits de la personne au Canada et ailleurs dans le monde.

[*Français*]

Le comité a été mis sur pied par le Sénat pour constituer un forum de discussion sur les droits de la personne, tant aux niveaux fédéral que provincial, et pour surveiller et garantir l'égalité de traitement des membres des minorités.

Au fil des ans, il a déposé des rapports concernant notamment les Canadiens, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, les enfants, les biens immobiliers matrimoniaux dans les réserves et l'équité en matière d'emploi au sein de la fonction publique.

[*Traduction*]

Je m'appelle Mobina Jaffer et, en ma qualité de présidente du comité, je vous souhaite la bienvenue à la séance d'aujourd'hui. Je suis accompagnée du sénateur White. Tous nos collègues arriveront sous peu. Nous voulons vous donner le plus de temps possible pour témoigner, et je peux vous assurer que lorsque mes collègues arriveront, ils liront le compte rendu de votre exposé.

Comme le nombre d'Autochtones et de membres des Premières nations habitant à l'extérieur des réserves va croissant, il faut de plus en plus s'assurer que tous les membres des Premières nations, qu'ils habitent dans les réserves ou à l'extérieur, ont accès aux mêmes droits de la personne et aux mêmes protections.

[*Français*]

Nos premiers témoins, de l'Association des femmes autochtones du Canada, sont Mmes Michèle Audette, présidente de l'association et Teresa Edwards, directrice, Affaires internationales et droits de la personne. Nous recevons souvent Mme Audette à notre comité et nous apprécions beaucoup sa présence.

Michèle Audette, présidente, Association des femmes autochtones du Canada :

[*Le témoin s'exprime dans une langue autochtone.*]

I would like to start by thanking the Anishinabeg Nation for welcoming us on their land, which is now being shared in a number of respects, particularly with the Native Women's Association of Canada, in terms of our office space here.

I must also thank you for inviting the Native Women's Association of Canada to appear, once again, before the committee to speak to the countless problems facing Aboriginal women across this vast land we now call Canada.

The Native Women's Association of Canada is a wonderful organization that has been around since 1974. We have member organizations across the country, in every province and territory; these are women who have been volunteering their time for years to improve the living conditions of women, their social, political and cultural standing, and of course, respect for their human rights.

Before I begin my presentation, I would like to share with you something Grand Chief Konrad Sioui said that struck me. During a meeting, he remarked that he did not live on a reserve but on Wendat land.

Regardless, then, of where members of the Huron-Wendat Nation live, be it on or off reserve, as defined under the Indian Act, the nation's land extends to every member of that community. I wholeheartedly agree.

The oral tradition and a number of studies have shown that, historically, Aboriginal women have been the protectors and keepers of their land and, of course, their people. It has also been shown that they fulfilled very important roles in the social, economic and justice realms, and in terms of their nation's rights. They played an extremely important and central role. Unfortunately, that role lost its importance over the years, after the Indian Act was foisted upon them by the government, and I do mean foisted.

That piece of legislation used to be called An Act for the gradual enfranchisement of Indians, and its purpose was the assimilation of our peoples. I am proud to say that today, in 2012, my people, the Innu nation — like many other nations across Canada — are still very much alive and very proud to be here.

I am also proud to say that Aboriginal women play a pivotal role today, in 2012. We are taking back our former place in society, a process that is more difficult in some regions than others. But in our hearts, we have always held the central role of keeping, protecting and guarding our land, nation, language, culture and so on. In our eyes, that role is still very much alive and very important.

In light of that central role, I cannot ignore the fact that a large majority of us still face social, political and economic barriers, and have obvious difficulty exercising our democratic rights within our nations and Canadian society. These barriers have plagued us for generations.

Pour commencer, je tiens à dire merci à la nation anishinabeg de nous accueillir sur leur territoire maintenant partagé avec plusieurs horizons, notamment les Femmes autochtones du Canada pour notre bureau ici.

Il est important de dire aussi merci d'avoir invité Femmes autochtones du Canada pour adresser, encore une fois, les maintes problématiques auxquelles on fait face à travers le grand territoire qu'on appelle maintenant le Canada.

Femmes autochtones du Canada est une belle organisation qui existe depuis 1974. Nous avons des organisations membres, et ce sur tout le territoire, dans chaque province et territoire, et ce sont des femmes qui travaillent bénévolement depuis plusieurs années pour l'amélioration des conditions de vie des femmes tant sur les plans social, politique ou culturel et, évidemment, les droits de la personne.

Avant de commencer ma présentation, j'aimerais citer le grand chef Konrad Sioui dont les propos m'avaient marquée, lors d'une rencontre, lorsque il a dit : je n'habite pas dans une réserve, mais j'habite sur le territoire Wendat.

Alors, peu importe où se retrouvent les membres de la nation huronne-wendat, que ce soit sur ce que l'on appelle selon la Loi sur les Indiens « hors réserve », c'est, pour ce grand leader, le territoire. J'abonde en son sens.

Historiquement, la tradition orale et plusieurs recherches ont démontré que les femmes autochtones sont les protectrices et les gardiennes du territoire, et évidemment de leur peuple, et qu'elles avaient des fonctions très importantes tant sur les plans social, économique, de la justice qu'au niveau des droits de leurs nations. Elles jouaient un rôle central extrêmement important. Malheureusement, ce rôle a perdu sa définition au fil des ans, lorsque la Loi sur les Indiens leur a été imposée — je dis bien imposée — par le gouvernement.

Cette loi s'appelait autrefois l'Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle des Sauvages. L'objectif était alors de nous assimiler. Je suis fière de dire qu'aujourd'hui, en 2012, mon peuple de la nation innue, tout comme plusieurs peuples à travers le Canada, est encore très vivant et très fier d'être ici.

Je suis également fière de dire que les femmes autochtones, aujourd'hui, en 2012, jouent un rôle central. Nous reprenons la place que nous avions à l'époque, parfois difficilement et parfois plus facilement, selon les régions. Mais dans nos cœurs, nous tenons toujours le rôle central d'être porteuse et protectrice ainsi que gardienne du territoire, de la nation, de la langue, de la culture, et cetera. Pour nous, il s'agit d'un rôle qui est encore très présent et très important.

À travers ces rôles importants, je ne peux passer sous silence qu'une forte majorité d'entre nous continue à vivre et à subir des problèmes sociaux, politiques, au niveau des barrières économiques et, évidemment, éprouve de la difficulté à participer à la démocratie au sein de nos nations ou au sein de la société canadienne. Ce sont des problèmes auxquels on fait face de génération en génération.

As these conditions persist, numerous studies conducted over the years by Statistics Canada, universities and even our own Aboriginal institutions have unfortunately proven that, globally speaking, Aboriginal women are the most marginalized and poorest population, and are subject to some form of violence, be it systemic, economic or physical. We unfortunately hold the top spot in those statistics, and I say that with great sarcasm. It is a shame that we continue to suffer with these realities.

Extreme poverty plagues communities both on and off reserve. A woman's annual average income is \$20,000, but it can be as low as \$12,000. That is the reality we live with day in and day out.

As I mentioned earlier, the systemic discrimination we suffer because of the Indian Act hurts us on a daily basis. That legislation dictated the creation and administration of reserves, as well as the discrimination and unilateral violation of rights we face, both on and off reserve. Grand Chief Sioui said that regardless of where his nation's members live, they are part of his land, and he takes care of them and protects them. That is why I support his position.

It is unfortunate that, over the years, Canada's Aboriginal women have seldom been consulted. In fact, when I was elected a few weeks ago, the environment minister's advisory committee eliminated the role of Canada's Aboriginal women on that committee altogether.

I am sad to show you that, yet again, we are frequently left out of consultations, despite the importance the environment holds for Aboriginal women.

As far as poverty is concerned, we are not leaving our communities because we want to, but usually because we are seeking better living conditions. If the living conditions in our communities supported women, if they offered women safety, greater justice, adequate programs, both for themselves and for their families, and the fundamental rights they are entitled to, as human beings, I do not think we would see so many people coming and going between our communities and urban or rural areas.

Violence and extreme poverty are two other reasons that we leave our communities. Overcrowding is another. Up to 14 people can live under the same roof, and many women leave as a result.

There is some good news, however. More and more women are leaving to obtain a college or university education, something their communities cannot give them, unfortunately. Some communities do not even have elementary schools, and the children are forced to leave their homes, the places where their culture, language, traditions and history reside.

À travers toutes ces réalités, plusieurs recherches faites au fil des années par Statistique Canada, par des universités ou au sein de nos institutions autochtones, ont prouvé mondialement que, malheureusement, les femmes autochtones sont les plus marginalisées, les plus pauvres et subissent une forme de violence, qu'elle soit systémique, économique ou physique. Nous sommes malheureusement les championnes de ces statistiques — et je le dis avec beaucoup de sarcasme. Je trouve malheureux de continuer à souffrir de cette réalité.

L'extrême pauvreté se retrouve dans les communautés à l'intérieur ou hors réserve. Les femmes ont un revenu moyen de 20 000 \$, mais il peut n'être pour certaines que de 12 000 \$ par année. Nous faisons face à ces réalités au quotidien.

Comme je vous ai dit plus tôt, la discrimination systémique causée par la Loi sur les Indiens est quelque chose qui fait mal au quotidien. C'est ce qui a créé les réserves, c'est ce qui gère les réserves et c'est ce qui gère également cette discrimination et cette violation latérale, que ce soit hors réserve ou sur réserve. Le grand chef Sioui dit que c'est le territoire et que peu importe où ses membres habitent, il en prend soin et les défend. Voilà pourquoi j'adhère à sa position.

À travers les années, il est malheureux de voir que les femmes autochtones au Canada sont rarement consultées. Par exemple, dès mon élection il y a quelques semaines, le comité consultatif du ministre responsable de l'environnement a carrément effacé le rôle des femmes autochtones du Canada au sein de ce comité.

Je trouve dommage de vous prouver, encore une fois, qu'on est souvent mises de côté lors des consultations alors que l'environnement est extrêmement important pour les femmes autochtones.

En ce qui a trait à la pauvreté, ce n'est pas par plaisir que l'on quitte nos communautés, c'est souvent pour améliorer nos conditions de vie. Si les conditions de vie dans nos communautés étaient favorables aux femmes, si elles pouvaient y parler de sécurité, de meilleure justice, de programmes adéquats pour les femmes autochtones et leur famille, si on pouvait dire aussi que ces communautés leur offrent ce à quoi elles ont droit à titre d'êtres humains, je ne crois pas qu'il y aurait autant d'allées et venues entre nos communautés et les centres urbains ou les milieux ruraux.

La violence et l'extrême pauvreté sont deux autres raisons pour lesquelles nous quittons nos communautés. Il y a également le surpeuplement des communautés. Jusqu'à 14 personnes peuvent vivre sous le même toit; beaucoup de femmes vont donc partir pour ces raisons.

Bonne nouvelle, cependant : de plus en plus de femmes quittent pour poursuivre une éducation, collégiale ou universitaire, que la communauté ne peut malheureusement pas leur offrir. Certaines communautés n'ont même pas d'écoles primaires, ce qui amène les enfants à quitter leur milieu, milieu où se retrouvent leur culture, leur langue, leurs traditions, leur histoire.

So the reasons we leave our communities are numerous. And I would remind you that the motivation for leaving may not always be pleasant.

I gave you some figures that speak to the extreme poverty we face. The Native Women's Association of Canada has solutions. Our provincial and territorial organizations have solutions to improve the quality of life of women, their spouses and their families. Nearly 80 per cent of Aboriginal women are single mothers. That disturbing figure shows that, despite suffering from poverty and discrimination, Aboriginal women still have to support their children.

You have an important role to play, and I hope you are going to make strong recommendations to the government so that the human rights of these women are no longer violated. I think being poor is a violation of human rights because it prevents me from making the choices I would be entitled to, as a mother and for the well-being of my family. And especially for my dignity and the dignity of my family.

Too often, women end up on the street engaging in prostitution. Training 101 for sex work is not a course offered at university.

We have too many vulnerable women who, with no other choices, end up on the street.

A few years ago, the Sisters in Spirit project, which was started by the Native Women's Association of Canada, showed to the federal government and the whole world that more than 583 women went missing or were murdered over five years. Most of those women were young women in vulnerable situations. Those women and their families, who could have been protected by their communities if they had had programs, services and appropriate facilities, ended up on the Sisters in Spirit lists.

Today, we are telling you that this number is no longer appropriate. There are now over 3,000 women a year who are murdered or who go missing.

On my own behalf and on behalf of the Native Women's Association of Canada, we are asking the federal and provincial governments loud and clear to hold a national public inquiry to shed light on these cases of missing persons and to ensure that we change this system that discriminates against us. We must find solutions to counter this systemic violence; the government, the First Nations, our Aboriginal governments, our Aboriginal organizations and our families must find better solutions so that, together, we can say that we have put an end to these disappearances and these murders.

The ball is in your court or the arrow is in your camp. It is a very nice arrow with a lot of hope and a lot of love. I am telling you, as Aboriginal women, we have come together as allies. If we can sit down together and say that, together, we are taking steps to improve the living conditions of Aboriginal women across the

Il y a donc plusieurs raisons qui font en sorte que l'on quitte nos communautés. Il est important que je vous rappelle que ce n'est pas toujours par plaisir que l'on prend ces décisions.

Je vous ai donné plus tôt des chiffres en ce qui concerne l'extrême pauvreté. Nous avons des solutions à l'Association des femmes autochtones du Canada. Nos organisations provinciales et territoriales ont des solutions pour améliorer la qualité de vie des femmes, de leur conjoint et de leur famille. Près de 80 p. 100 des femmes autochtones sont des mères monoparentales. Ces chiffres assez alarmants montrent que même pauvres et discriminées, les femmes autochtones doivent répondre aux besoins de leurs enfants.

Vous avez un rôle important à jouer et j'espère que vous allez faire de fortes recommandations au gouvernement afin que les droits humains de ces femmes ne soient plus violés. Être pauvre, pour moi, est une violation des droits humains parce que cela m'empêche de faire les choix auxquels j'aurais droit, à titre de mère et pour le bien de ma famille. Et surtout au niveau de ma dignité et de celle de ma famille.

Trop souvent, des femmes se retrouvent dans la rue pour se prostituer. La formation 101 pour le travail du sexe n'est pourtant pas un cours offert par l'université.

Nous avons trop de femmes vulnérables qui, n'ayant pas d'autres choix, se retrouvent dans la rue.

Il y a quelques années, le projet Sisters in Spirit, mis sur pied par l'Association des femmes autochtones du Canada, a démontré au gouvernement fédéral et à la planète au complet que plus de 583 femmes ont disparu ou ont été assassinées en cinq ans. La plupart de ces femmes étaient des jeunes femmes qui se sont retrouvées en situation de vulnérabilité. Ces femmes et leur famille, qui auraient pu être protégées par leurs communautés si elles avaient disposé de programmes, de services et des instituts adéquats, se sont retrouvées sur les listes de Sisters in Spirit.

Aujourd'hui, on vous dit que ce chiffre n'est plus adéquat. On peut maintenant parler de plus de 3 000 femmes par année qui sont soit assassinées ou qui disparaissent.

En mon nom personnel et au nom de l'Association des femmes autochtones du Canada, on demande haut et fort au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux qu'une enquête nationale et publique soit tenue afin de faire la lumière sur ces cas de disparition et afin de faire en sorte qu'on change ce système qui nous discrimine. Il faut trouver des solutions pour contrer cette violence systémique; il faut amener le gouvernement, les Premières nations, nos gouvernements autochtones, nos organisations autochtones et nos familles à trouver de meilleures solutions afin de dire qu'ensemble, on a mis fin à ces disparitions et à ces meurtres.

La balle est dans votre camp ou la flèche est dans votre camp. C'est une belle flèche avec beaucoup d'espoir et beaucoup d'amour. Je vous le dis, nous sommes là, femmes autochtones du Canada, comme des alliées. Si on peut s'asseoir ensemble et dire qu'ensemble on fait des pas pour l'amélioration des

country, I guarantee you that the statistics will drop and that people will say that we cost a lot in taxes. I am sorry, but that is wrong. We will stop using services because our communities will be protected.

To conclude, I would say that, as a mother of five children and being surrounded by marvellous women across Canada, it hurts to see that, when we leave our communities for the reasons I have listed, our children are often affected. And when I spoke about systemic discrimination, remember the impact of the residential schools on the people of my generation and of my colleague's generation.

The rate of placement in residential schools of children of our generation is so much higher than that of our grandparents' or parents' generation. There may be major work to do in terms of human rights. How is it that Aboriginal children are placed in those schools much more often than the children of Canadian society? I repeat that there is much to do: education for our brothers and sisters who live outside the communities, discrimination resulting from Bill C-31 and Bill C-3, the whole issue surrounding the division of matrimonial property that Aboriginal women are extremely vulnerable to in their communities.

We have long been suggesting solutions to you, solutions that come from our communities and our organizations. We are smart, self-taught, passionate and educated people. We are capable of doing it, and we want to do it. So join us as allies in making these changes.

The Chair: Thank you very much, Ms. Audette. We will now hear from Thibault Martin, a professor with the Department of Social Work and Social Science at the Université du Québec en Outaouais.

Thibault Martin, Professor, Department of Social Work and Social Science, Université du Québec en Outaouais: I would like to thank the Senate committee for allowing me to speak. I would first like to say that my presentation will not be normative. I do not intend to make any recommendations because I think the First Nations and Aboriginal institutions already have a certain number of recommendations they would like to make.

As a sociologist, I will just provide indicators of problems that you are trying to figure out, including the discrimination of Aboriginal persons in urban environments. For us, sociologists, the premise is that discrimination is not just an act, but a result. An institution, an organization may be considered responsible for discriminating against people, even though, in practice, the institution or organization is doing nothing to discriminate against them. It is the result of the system.

Students often ask me, "Can we say that the federal government is responsible for discrimination against and what has happened to Aboriginals?" Obviously, this is a question that arises at the university. You cannot hold a government responsible for what came before; it inherited it.

conditions de vie de femmes autochtones sur tout le territoire, je vous garantis que les statistiques vont baisser et que les gens qui disent qu'on coûte cher sur le plan des taxes, je m'excuse, c'est faux. On va arrêter d'utiliser les services parce que nos communautés vont être protégées.

En conclusion, je vous dirais qu'en tant que mère de cinq enfants et entourée de femmes merveilleuses à travers le Canada, ça fait mal de voir que, lorsqu'on quitte nos communautés pour les raisons que je vous ai nommées, souvent nos enfants en sont affectés. Et lorsque je parlais de discrimination systémique, souvenez-vous de l'impact des écoles résidentielles sur les gens ma génération et celle de ma collègue.

Le taux de placement dans les écoles résidentielles des enfants de notre génération est tellement plus élevé que celui de nos grands-parents ou et de nos parents. Il y a peut-être un exercice majeur à faire sur le plan des droits de la personne. Comment se fait-il que les enfants autochtones sont beaucoup plus placés que les enfants de la société canadienne? Je vous répète qu'il y a beaucoup à faire : l'éducation pour nos frères et sœurs qui habitent à l'extérieur des communautés, la discrimination qui découle des projets de loi C-31 et C-3, toute la question qui entoure la division des biens matrimoniaux auxquels les femmes autochtones sont extrêmement vulnérables dans leurs communautés.

Depuis longtemps nous vous proposons des solutions qui émanent de nos communautés et de nos organisations. Nous sommes des gens brillants, des gens autodidactes, des gens passionnés et instruits. On est capables de le faire et on veut le faire. Alors, devenons des alliés dans ces changements.

La présidente : Merci beaucoup, madame Audette. Nous entendrons maintenant M. Thibault Martin, professeur au Département de travail social et des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais.

Thibault Martin, professeur, Département de travail social et des sciences sociales, Université du Québec en Outaouais : Je remercie le comité sénatorial de me donner la parole. Je voudrais d'abord dire que ma présentation ne sera pas normative. Je ne compte pas faire des recommandations parce que je crois que les institutions des Premières nations et autochtones ont déjà un certain nombre de recommandations qu'elles aimeraient formuler.

En tant que sociologue, je me contenterai d'exposer les indicateurs de la problématique que vous cherchez à cerner, c'est-à-dire la discrimination des personnes autochtones en milieu urbain. Pour nous, sociologues, la prémisse c'est que la discrimination n'est pas simplement un acte, c'est un résultat. Une institution, une organisation peut être considérée responsable de discriminer des personnes, même si, en pratique, elle ne fait rien pour les discriminer. C'est le résultat d'un système.

Souvent, les étudiants me demandent : « Est-ce qu'on peut dire que le gouvernement fédéral est responsable de la discrimination ou du sort des Autochtones? » Évidemment, c'est une question qui se pose à l'université. On ne peut pas tenir un gouvernement responsable de ce qui s'est passé avant lui; il en a hérité.

However, it is the responsibility of all governments to put measures in place to right and repair problems arising from discrimination. So the government's responsibility is not judged on the situation it inherits but on the situation it will leave behind. The federal government has long known about and admitted that there is a problem with discrimination, especially in urban areas. One of the solutions considered, after consultations were held with Aboriginals, was to allow them to self-govern. Self-government was seen as one way to allow Aboriginals to get out of economic distress and to fight against discrimination.

The federal government, because that is what we are talking about here, is prepared to work regularly with the territorial and provincial governments to sign political agreements. The best known one was the one that led to the creation of the new territory of Nunavut, but there are political agreements across the country that enable Aboriginals to move closer to self-government, if not toward obtaining regional governments so that they, themselves, can create legislation that contributes to lowering discrimination.

Nunavut, inspired by Bill 101 in Quebec, created a law that states that Nunavut's territorial administration must be done in the three official languages and makes Inuktitut the working language for its administration. It is an important change because, when Aboriginals have to work in a language that is not their own, it becomes more difficult for them to move up in the public service.

Nunavut has decided to institute the Aboriginal language as a working language. The federal government is moving toward self-government for the territories, if not the reserves. But, in urban areas, progress toward self-government is minimal or non-existent.

The arguments are simple on the part of both the federal government and the public opinion. We are wondering how we can become autonomous in a city when we do not have a territorial base. Although this is not impossible, it is a basic question that the federal government or this committee could perhaps study.

Some Aboriginals are asking that urban reserves be created, even if the reserve is far from being a panacea. However, when they ask what constitutes a minimum, they often get negative responses. For example, I remember working on the issue in Winnipeg. The Winnipeg population was completely against creating an urban reserve, even though it was not intended for people to move there, but to enable having a tax-free zone where Aboriginals could create businesses.

So it is very difficult. But some political will would allow the federal government to have an impact in cities where it could enable Aboriginals to create employment or other activities, such as setting up new institutions. The Huron village of Bwendake is a

Par contre, la responsabilité de tout gouvernement, c'est de mettre en place des mesures pour redresser, pour réparer les problèmes de discrimination. Donc, la responsabilité du gouvernement n'est pas jugée sur la situation dont il hérite, mais sur la situation qu'il va laisser. Le gouvernement fédéral, depuis longtemps, a pris connaissance et a admis qu'il y avait un problème de discrimination, notamment dans les milieux urbains. Une des solutions envisagées, suite aux consultations avec les Autochtones, ce serait de leur accorder l'autonomie gouvernementale. Cette dernière a été vue comme étant le moyen de permettre aux Autochtones de, premièrement, sortir de la misère économique et, deuxièmement, de lutter contre la discrimination.

Le gouvernement fédéral, puisque c'est de lui dont il s'agit ici, est prêt à collaborer régulièrement avec les gouvernements territoriaux ou provinciaux pour signer des ententes politiques. La plus connue est celle qui a donné naissance au nouveau territoire du Nunavut, mais il y a partout des ententes politiques qui permettent aux Autochtones de cheminer vers plus d'autonomie gouvernementale, voire vers l'obtention de gouvernements régionaux dans lesquels ils peuvent eux-mêmes prendre des lois qui contribuent à faire baisser la discrimination.

Le Nunavut, qui s'est inspiré de la loi 101 au Québec, a créé une loi qui fait que l'administration territoriale du Nunavut doit fonctionner dans les trois langues officielles et fait de l'Inuktitut la langue de travail de l'administration. C'est un changement important parce que lorsque les Autochtones doivent travailler dans une langue qui n'est pas la leur, cela contribue à rendre plus difficile leur ascension au sein de la fonction publique.

Le Nunavut a décidé d'instituer la langue des Autochtones comme langue de travail. Le gouvernement fédéral va dans le sens de l'autonomie gouvernementale lorsqu'elle se passe dans les territoires, voire dans les réserves. Par contre, en milieu urbain, le progrès de l'autonomie gouvernementale est plus ou moins nul.

Les arguments sont simples à la fois de la part du gouvernement, mais aussi de l'opinion publique. On se demande comment on peut devenir autonome en ville alors qu'on n'a pas de base territoriale. Bien que ça ne soit pas impossible, c'est une question fondamentale que le gouvernement fédéral ou ce comité pourrait peut-être étudier.

Il y a plusieurs demandes en provenance des Autochtones pour la création de réserves urbaines, même si la réserve est loin d'être une panacée. Cependant, lorsqu'ils demandent ce qui constitue un minimum, souvent ils obtiennent des réponses négatives. Par exemple, je me souviens d'avoir travaillé sur la question à Winnipeg. La population de Winnipeg était totalement hostile à la création d'une réserve urbaine, même si cette dernière n'était pas destinée à recevoir des gens, mais à permettre d'avoir une zone détaxée où les Autochtones auraient pu créer des entreprises.

Donc, c'est très difficile. Pourtant, une certaine volonté politique permettrait au gouvernement fédéral d'avoir un impact en milieu urbain sur lequel il pourrait permettre aux Autochtones de créer de l'emploi ou d'autres activités, comme

good example of an Aboriginal community in an urban setting that has managed to use that capacity to live in the urban environment and connect with the rest of the political world.

Ms. Audette spoke a great deal about the fact that, from the Aboriginal perspective, there is no rupture between the rural world — that of the community — and the urban one. I had another quote that was along those lines from an Aboriginal I met in Val-d'Or. He said that he didn't live in the territory; the territory lives in him, and that when he is in the city, he brings his territory with him.

Let us understand that, unlike what we think, there is a migration in both directions. Right now in Quebec, as many Aboriginals are returning to their community as are leaving them. So the city is not in disconnect with the community. A lot of Aboriginals go to the city to study, to improve their lot in life, and that needs to be considered.

However, the other reason Aboriginals move to urban areas is because they are not getting the services they need in the communities. A lot of Aboriginals have diabetes and do not have dialysis services in their region, so they must go to the city.

There is a community in Manitoba where the vast majority of the population lives in Winnipeg, about 500 kilometres away by plane, because the people have diabetes. They have asked for decades for a dialysis centre that the federal government does not want to pay for, saying that health care comes under provincial jurisdiction. The federal government should also consider that the city is the result of the community. So federal public policies having to do with Aboriginal issues should integrate the two.

I will now be more specific by highlighting a few of the important subjects. First, there is the health of Aboriginals in urban settings. There is major discrimination. Sixty per cent of Aboriginals suffer from diabetes. Most of them, who went to the city to take advantage of health care services, do not have access to a doctor, or if they do have access to a doctor, drop the doctor because they feel mistreated or because they no longer have the means to live in the house they are in. They move to another neighbourhood and lose their doctor.

For these Aboriginals with diabetes and no access to a doctor, their lives are at risk. And although the federal government says that health is a provincial responsibility, the federal government has its share of responsibility too. The only reason why Aboriginals are in cities is because they are not able to receive health care services on their reserves. So there is a causal link that the federal government cannot deny.

I think the Senate Committee on Human Rights should consider this issue carefully.

l'installation de nouvelles institutions. Le village huron Bwendake est un bel exemple d'une communauté autochtone en milieu urbain qui a réussi à utiliser cette capacité de vivre dans le monde urbain et de rester en contact avec le reste du monde politique.

Mme Audette a beaucoup parlé du fait que dans la perspective autochtone il n'y a pas de rupture entre le monde rural — celui de la communauté — et le monde urbain. J'avais une autre citation qui allait un peu dans le même sens, d'un Autochtone que j'ai rencontré à Val-d'Or. Il me disait : « Ce n'est pas moi qui habite le territoire, c'est le territoire qui m'habite. Lorsque je vais en ville, j'amène mon territoire avec moi. »

Sachons aussi que, contrairement à ce qu'on pense, il y a une migration dans les deux sens. En ce moment au Québec, il y a autant d'Autochtones qui retournent dans leur communauté que d'Autochtones qui y viennent. Donc, la ville n'est pas en disjonction par rapport à la communauté. Beaucoup d'Autochtones vont en ville pour étudier, pour améliorer leur sort et il faut tenir compte de cela.

Par contre, l'autre raison pour laquelle les Autochtones viennent en milieu urbain, c'est parce qu'ils n'obtiennent pas les services dont ils ont besoin dans les communautés. Beaucoup d'Autochtones souffrent de diabète et n'ont pas de services de dialyse dans leur région et doivent venir en milieu urbain.

Il y a au Manitoba une communauté dont plus de la majorité de la population vit à Winnipeg, à environ 500 kilomètres en avion, parce que les gens souffrent d'un problème de diabète, et ils ont demandé pendant des décennies d'avoir un centre de dialyse que le gouvernement fédéral ne voulait pas payer, disant que la santé est de compétence provinciale. Le gouvernement fédéral devrait aussi penser que la ville n'est que la conséquence de la communauté. Donc, les politiques publiques fédérales en termes de questions autochtones devraient intégrer les deux.

Je serai maintenant plus spécifique en mettant en évidence quelques-uns des sujets importants. Il y a d'abord la santé des Autochtones en milieu urbain. Il y a une discrimination très importante. Il y a 60 p. 100 des Autochtones qui souffrent de diabète. La plupart, qui sont venus en ville pour bénéficier des services de santé, n'ont pas accès à un médecin ou, s'ils ont eu accès à un médecin, ils quittent leur médecin parce qu'ils se sentent maltraités ou parce qu'ils n'ont plus les moyens d'habiter dans la maison où ils habitaient. Ils changent de quartier et perdent leur médecin.

Tous ces Autochtones qui souffrent de diabète et qui n'ont pas accès à un médecin, c'est leur vie qui est à risque. Et même si le gouvernement fédéral dit que la santé est de responsabilité provinciale, le fédéral a une responsabilité. Parce que ces Autochtones qui sont en ville le sont seulement parce qu'ils n'ont pas la possibilité de recevoir des services de santé dans leur réserve. Il y a donc un lien de causalité que le gouvernement fédéral ne peut pas nier.

Je pense que le Comité sénatorial des droits de la personne devrait examiner cette question avec attention.

Clearly, there are other issues, such as housing. Aboriginals are systematically discriminated against when they look for housing. I remember that I recently interviewed a white guy, as we say in Val d'Or, a non-Aboriginal. The mining boom in that area is incredible; people come from the southern regions with high qualifications and high wages; he told me: "The vacancy rate in Val d'Or is 1 per cent. If two people, an engineer and an Aboriginal, wanted my place, would you rent it to the Aboriginal if you were me?"

The Chair: Professor Martin, the Senators would like to ask you some questions; could you wrap up your presentation?

Mr. Martin: Certainly. So access to housing is a challenge. Access to education in Aboriginal languages and culture is a challenge, if not non-existent, in cities; so is access to credit. I did a study on Aboriginals in Winnipeg; they are systematically being denied a bank account because they are on welfare. That is outright discrimination. I have evidence and everyone knows it, including Aboriginal associations. So there is no access to credit, which is not the case for other Canadians. As you must know, justice is also a problem, with the over-representation of Aboriginal people. A federal government report said that the justice system — from police officers in the streets to courts — is faced with a problem of systemic discrimination.

[English]

Senator White: Thank you. I have a question for Ms. Audette.

We are seeing a large movement of the urban Aboriginal population. I am trying to understand what percentage of Aboriginals, in particular First Nations, are moving specifically from on reserve to off reserve, or urban, as a result of education and health access.

Ms. Audette: I would say that number — if I am not accurate, it is not far off — is close to 70 per cent of our women who are leaving the community to live off reserve. For the majority of them, it is for emergency reasons, such as family violence or extreme poverty.

Like I said earlier in my presentation, I am proud to see that we have more and more women who, in order to end those adverse conditions, are using education as one of the solutions.

We are now trying to put in place a plan of action for socio-economic development for First Nations women, Metis, for Aboriginal women. Social reintegration is something I am very passionate about, something we presented to this government.

We are also putting in place an Aboriginal women's entrepreneur network for this country, as well as a micro credit fund because some women in the community are not able to obtain funds under the Indian Act. We are considered minors, as

Évidemment, il y a d'autres enjeux, tels que le logement. Les Autochtones sont systématiquement discriminés lorsqu'ils cherchent un logement. Je me souviens que, récemment, j'intervuais un « Blanc », comme on les appelle à Val d'Or, un non-Autochtone. Il y a là-bas un boom minier incroyable, les gens arrivent du sud avec des hauts diplômés et des salaires élevés; et il me disait : « Il y a 1 p. 100 de logements vacants à Val d'Or. Si j'ai deux personnes qui veulent mon logement, un ingénieur et un Autochtone, toi, à ma place, est-ce que tu louerai le logement à l'Autochtone? »

La présidente : Professeur Martin, les sénateurs aimeraient vous poser des questions; pouvez-vous conclure votre présentation?

M. Martin : Certainement. Donc, l'accès au logement est difficile. L'accès à l'éducation dans la langue et dans la culture autochtone est difficile en ville, voire inexistant; l'accès au crédit également. J'ai fait une étude sur les Autochtones en milieu urbain à Winnipeg, qui se voient systématiquement refuser l'ouverture d'un compte bancaire parce qu'ils vivent du bien-être social. C'est de la discrimination pure et simple. J'ai des témoignages, tout le monde le sait, les associations autochtones le savent. Il y a donc un manque d'accès au crédit, ce qui n'est pas le cas pour les autres citoyens. Bien sûr, vous le savez, il y a aussi le problème de la justice, avec la sur-représentation des Autochtones. Un rapport du gouvernement fédéral dit que le système judiciaire, de l'officier de police dans la rue jusqu'au tribunal, a un problème de discrimination systémique.

[Traduction]

Le sénateur White : Merci. J'ai une question pour Mme Audette.

Nous voyons un déplacement important de la population autochtone en milieu urbain. J'aimerais savoir quel pourcentage d'Autochtones, en particulier les membres des Premières nations, vont vivre à l'extérieur des réserves, en milieu urbain, pour avoir accès à l'éducation et aux soins de santé.

Mme Audette : Je dirais — et si je me trompe, ce n'est pas de beaucoup — que près de 70 p. 100 de nos femmes quittent la collectivité pour aller vivre à l'extérieur de la réserve. La majorité d'entre elles le font en raison de situations d'urgence, comme la violence familiale ou l'extrême pauvreté.

Comme je l'ai dit tout à l'heure dans mon exposé, je suis fière qu'il y ait de plus en plus de femmes qui se servent de l'éducation comme solution pour contrer ces conditions défavorables.

Nous tentons actuellement de mettre en place un plan d'action pour le développement économique des femmes des Premières nations, des femmes autochtones et métisses. La réintégration sociale est un sujet qui me passionne et dont nous avons parlé au gouvernement.

Nous mettons aussi en place un réseau de femmes entrepreneures autochtones dans ce pays, ainsi qu'un fonds de microcrédit, car certaines femmes de la collectivité ne peuvent pas obtenir des fonds à cause de la Loi sur les Indiens. Nous sommes

you know, so by creating that micro credit fund, it will help to ensure that women in the communities can change their lives. Those are some of the solutions.

The board of directors met this weekend. We did a survey across Canada. Many young women are, like me, in between or older, and we all need financial literacy training. There are basic things that we need to do. They are not very costly, but interesting, as solutions. In addition, we want to ensure that Aboriginal women can be as competitive as other Canadian women when looking at the global situation.

Senator White: In light of that, are we seeing any positive impact now as we see this growing urban Aboriginal population within cities like Ottawa? I was previously the police chief here, and we have seen a dramatic growth in the last five years, in particular with Inuit, but also with First Nation communities. Are we seeing any positive impact on education levels and less so on health? I know Ottawa in particular has had a little more of a battle around the Wabano health centre during the development stages, but what about on the education level?

Ms. Audette: I will pass that question to Ms. Edwards.

Teresa Edwards, Director of Human Rights and International Affairs, Native Women's Association of Canada: As far as education, statistically we are seeing that First Nation women in particular are reaching higher levels than their counterparts, First Nation men.

Senator White: Urban versus on-reserve or men versus women?

Ms. Edwards: Both. Women are reaching higher levels of education; however, the problem is that it is not translating to the amount of income they earn per year. Women are still coming in at a lower level of economic security.

One of the solutions, as Ms. Audette was saying, is engaging women using micro credit to the global market and everything in between, as well as including Aboriginal women as part of the Aboriginal economic development framework. We need to have more women engaged in trade and business if we are to fill the labour gap that is coming. We have the Aboriginal population do so particularly with our women. It is a great time. If this government were to invest in young Aboriginal women, it would lead to the gradual retiring of the older population. We have the fastest growing population, so we should take advantage of this opportunity to have women engage in economic development.

Ms. Audette: To conclude on this, I met with a director responsible for a training centre. She told me that 97 per cent of her students, the majority being women, are completing or

considérées comme des mineures, comme vous le savez; donc, la création de ce fonds de microcrédit permettra aux femmes de la collectivité d'améliorer leur vie. Ce sont là quelques-unes des solutions.

Le conseil d'administration s'est réuni cette fin de semaine. Nous avons effectué une enquête à l'échelle du Canada. Nous avons toutes besoin d'une formation en matière financière, tant les jeunes femmes que les femmes plus âgées, et celles qui se trouvent entre les deux, comme moi. Il y a des choses élémentaires que nous devons faire. Elles ne sont pas très coûteuses, mais ce sont des solutions intéressantes. De plus, nous voulons veiller à ce que les femmes autochtones puissent être aussi compétitives que les autres femmes canadiennes dans l'ensemble.

Le sénateur White : En ce sens, y a-t-il des effets positifs compte tenu de cette population autochtone croissante en milieu urbain, dans des villes comme Ottawa? J'ai été chef de police ici, et nous avons constaté une augmentation spectaculaire au cours des cinq dernières années, en particulier en ce qui concerne les Inuits, mais aussi les membres des Premières nations. Y a-t-il des effets positifs sur les niveaux d'éducation et, dans une moindre mesure, sur la santé? Je sais qu'Ottawa a connu un peu plus de difficultés en ce qui a trait au centre de santé Wabano durant les étapes de développement, mais qu'en est-il de l'éducation?

Mme Audette : Je vais laisser Mme Edwards répondre à cette question.

Teresa Edwards, directrice, Affaires internationales et droits de la personne, Association des femmes autochtones du Canada : Pour ce qui est de l'éducation, les statistiques indiquent que les femmes des Premières nations atteignent un niveau plus élevé d'éducation que leurs homologues masculins.

Le sénateur White : Parlez-vous du milieu urbain par rapport aux réserves, ou des hommes par rapport aux femmes?

Mme Edwards : Les deux. Les femmes atteignent un niveau d'éducation plus élevé; toutefois, le problème, c'est que cela ne se reflète pas dans leur revenu annuel. Les femmes ont encore un niveau inférieur de sécurité économique.

L'une des solutions, comme l'a dit Mme Audette, c'est de faire participer les femmes, au moyen du microcrédit, au marché mondial et tout le reste, et de les inclure dans le cadre de développement économique des Autochtones. Il nous faut davantage de femmes dans le commerce et les affaires si nous voulons combler le manque de main-d'œuvre que nous connaissons bientôt. Nous avons la population autochtone pour le faire, en particulier nos femmes. C'est le bon moment. Si le gouvernement voulait investir dans les jeunes femmes autochtones, cela permettrait aux gens plus âgés de prendre leur retraite de façon graduelle. Notre population affiche la croissance la plus rapide, alors nous devrions profiter de cette occasion pour faire participer les femmes au développement économique.

Mme Audette : Pour conclure sur ce point, j'ai rencontré la directrice d'un centre de formation, qui m'a dit que 97 p. 100 de ses élèves, principalement des femmes, obtiennent leur diplôme.

finishing their degrees. I asked about the other 3 per cent, and she said that it is mostly women having difficulty finding child care services and proper apartments or housing for them.

Senator White: The socio-economic impact on education, in other words.

Thank you for your testimony today.

The Chair: Ms. Audette and Ms. Edwards, if you could choose from three issues that affect Aboriginal women the most, what would they be and how would you prioritize them, especially for women off reserve? You have mentioned a number of them — daycare, violence, poverty — but how would you prioritize them?

[Translation]

Ms. Audette: The Native Women's Association of Canada has the will and desire to work with the federal, provincial and territorial governments to develop an action plan for Aboriginal women, a national framework that will address economic development, the social economy, access to education and ways to encourage women to stay in school; of course, the fight against poverty is the backdrop for all that.

To sum up, one is not more important than the other; these are the three main priorities that, as president, I advocate. The goal is also to ensure that non-violence is promoted more strongly at the federal and provincial levels, but also in our communities and urban centres.

[English]

Ms. Edwards: Ms. Audette said it all. When we have economic security, we have less violence. When we have economic security, we have access to housing. When we have economic security, it opens up the world for our women. That has been the way we are leading. Rather than being reactionary to violence, we are still looking at violence prevention and the promotion of non-violence, absolutely; that work will always continue. However, we know when women have choices and economic security, they will inevitably be able to leave violent situations if they have that choice, so that must be an essential part of the foundation.

[Translation]

Senator Harb: Thank you very much for your presentations. They were very interesting. You talked a bit about the Indian Act, and you said that it was causing a lot of trouble.

Do you think that the government should repeal this act? If so, is your community ready to stand together on what to do next as first Canadians and as far as your role is concerned?

Au sujet des 3 p. 100 qui restent, elle a indiqué qu'il s'agit en majorité de femmes ayant du mal à trouver un service de garde et un logement convenable.

Le sénateur White : Les répercussions socioéconomiques sur l'éducation, autrement dit.

Je vous remercie de votre témoignage.

La présidente : Madame Audette et madame Edwards, quels seraient les trois principaux problèmes touchant le plus les femmes autochtones? Dans quel ordre de priorité les placeriez-vous, en particulier pour les femmes vivant à l'extérieur des réserves? Vous en avez nommé quelques-uns — les services de garde, la violence, la pauvreté —, mais dans quel ordre de priorité les placeriez-vous?

[Français]

Mme Audette : Femmes autochtones du Canada a la volonté et le désir de travailler de concert avec le gouvernement et les gouvernements des provinces et territoires pour mettre en place un plan d'action pour les femmes autochtones, un cadre national, dans lequel on va parler du développement économique, de l'économie sociale, de l'accès à l'éducation ou d'encourager les femmes à rester sur les bancs d'école; évidemment, la lutte contre la pauvreté est la toile de fond.

Pour terminer, l'un n'est pas plus important que l'autre; ce sont les trois grandes priorités que, à titre de présidente, je préconise. C'est aussi de faire en sorte qu'on ait une promotion de la non-violence beaucoup plus présente aux niveaux fédéral et provincial, mais aussi dans nos communautés et dans les centres urbains.

[Traduction]

Mme Edwards : Mme Audette a tout dit. Quand nous avons la sécurité économique, nous avons moins de violence. Quand nous avons la sécurité économique, nous avons accès à des logements. Quand nous avons la sécurité économique, cela permet à nos femmes de s'ouvrir sur le monde. C'est ainsi que nous dirigeons. Au lieu de réagir à la violence, nous cherchons des moyens de la prévenir et de promouvoir la non-violence. Nous continuerons toujours à le faire. Cependant, nous savons que lorsque les femmes auront le choix et la sécurité économique, elles pourront certainement mettre fin aux situations violentes si elles ont cette possibilité; cela doit donc être un élément essentiel de la toile de fond.

[Français]

Le sénateur Harb : Merci beaucoup pour vos présentations, c'était très intéressant. Vous avez parlé un peu de la Loi sur les Indiens, et vous avez dit qu'elle causait des difficultés.

Selon vous, le gouvernement devrait-il abroger cette loi? Si c'est le cas, votre communauté est-elle prête à faire front commun concernant ce qu'il faudra faire ensuite à titre de premiers Canadiens et concernant ce que sera votre rôle?

Ms. Audette: I strongly believe that the Indian Act is the best definition of what discrimination is. It is outdated and paternalistic. But if you were to tell me that the Indian Act was going to be repealed tomorrow morning, it would mean that we are finally on equal footing as nations and that I have a right to speak, and I have control over what is happening on the territory, which includes the economy, the environment, sustainable development and human rights. I have my own constitution, so I am a self-government, both economically and financially.

But that is not the case, and if I were told that the act will be repealed tomorrow, what protections would I have? What guarantees would I have that I am still the first nation of this territory and that it is no longer just a reserve, but that it is a territory? We need to do things step by step, but, above all, the strength of our First Nation needs to be engaged and respected, not by imposing things, the way it is under all current bills. We must sit and talk, nation to nation. We have the solutions. We are the ones who are constantly in crisis mode; if the legislation disappears, things should not be imposed, but they should stem from the desire of the nation or the Aboriginal peoples. This will only happen if we have meaningful safeguards to ensure that our treaty rights, our ancestral rights and our inherent rights are upheld. It is important to consider all those aspects.

Senator Harb: Are you saying that the government is not taking the issue seriously and is not treating it as a priority?

Ms. Audette: I have been in politics for 20 years and, regardless of the government in power, it is unfortunate that, 20 years later, I still have to sit here and say that we are no longer children and that we have never been the government's children; we are educated people, self-taught and passionate, and we are able to make decisions about our current and future aspirations.

Despite the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, it is unfortunate that, still in 2012, we are not able to have a discussion and say that the bills studied by Canada's highest democratic institution cannot be the result of collective work; we are not being asked to recommend something.

The Chair: Mr. Martin, would you like to give an answer?

Mr. Martin: To the question about the Indian Act?

Senator Harb: Yes.

Mr. Martin: I completely agree with Ms. Audette, meaning that the leaders of Aboriginal communities do not want the Indian Act to be abolished if it means that Aboriginals would become simple citizens without any constitutional rights. We know that we have been at an impasse since 1969. If we look at what Ms. Audette is saying, in Nunavut, Inuit have a regional government and, though it may not fully treat nations on equal footing, they have the foundation for self-determination. They do

Mme Audette : La Loi sur les Indiens, dans mon cœur à moi, c'est la meilleure définition de ce qu'est de la discrimination. C'est désuet et paternaliste. Mais si vous me dites que demain matin la Loi sur les Indiens est abrogée, ça veut dire que nous traitons enfin de nation à nation et que j'ai un droit de parole, un contrôle sur ce qui se passe sur le territoire, donc sur l'économie, l'environnement, le développement durable et les droits de la personne. J'ai ma propre constitution, donc je suis un gouvernement autonome tant économique que financier.

Mais ce n'est pas le cas, et si on me dit que demain la loi sera abrogée, quelles seront alors mes protections? Comment va-t-on me garantir que je suis toujours la première nation de ce territoire et que ce n'est plus seulement une réserve, mais que l'on parle de territoire? Il faut y aller de façon graduelle, mais il faut surtout engager et respecter la force de la Première nation et non imposer, comme c'est le cas de tous les projets de loi actuels. Il faut s'asseoir et se parler de nation à nation. Nous avons les solutions. C'est nous qui sommes constamment en mode de crise; si la loi disparaît, il ne faudrait pas que ce soit imposé, mais bien le désir de la nation ou des peuples autochtones. Si c'est le cas, c'est parce qu'on aura des garanties solides par lesquelles on va faire respecter nos droits issus de traités, nos droits ancestraux, nos droits inhérents. Tout cela est important à considérer.

Le sénateur Harb : Est-ce votre position que le gouvernement ne prend pas la question au sérieux et ne la traite pas de façon prioritaire?

Mme Audette : Ça fait 20 ans que je fais de la politique et, peu importe quel gouvernement est au pouvoir, il est malheureux que, 20 ans plus tard, je doive toujours m'asseoir ici et dire que nous ne sommes plus des enfants, que nous n'avons jamais été des enfants du gouvernement; nous sommes des gens instruits, autodidactes, passionnés et nous pouvons donc décider pour notre présent et nos aspirations de demain.

Malgré la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, il est malheureux qu'encore en 2012, nous ne soyons pas en mesure de dialoguer et de dire que les projets de loi étudiés ici par la plus haute institution démocratique du Canada ne peuvent pas faire l'objet d'un travail collectif ou nous demander de proposer quelque chose.

La présidente : Monsieur Martin, vous voulez répondre?

M. Martin : Sur la question de la Loi sur les Indiens?

Le sénateur Harb : Voilà.

M. Martin : Je pense exactement comme Mme Audette, à savoir que les communautés autochtones, les leaders ne veulent pas qu'on abolisse la Loi sur les Indiens si c'est pour faire d'eux de simples citoyens comme les autres qui n'auraient donc plus aucun droit constitutionnel. Depuis 1969, on sait que c'est vraiment un cul-de-sac. Si on s'attarde justement à ce que dit Mme Audette, c'est qu'au Nunavut, les Inuits qui ont un gouvernement régional, donc qu'ils ne traitent peut-être pas nécessairement de nation à

not have the Indian Act and are not saying that they would like to have one. I think that, if we gave them an alternative, they would prefer the alternative to the Indian Act.

[English]

Senator Ataullahjan: Ms. Audette, does your organization have any projects or initiatives that target the health of women and children? Also, what is the state of maternal health in the community?

Ms. Audette: I love your questions, senators.

One hundred per cent of our funding was cut not long ago from Health Canada — 100 per cent. It is hard to say that, yes, we have something in place, and we had 10 or maybe more people devoted and dedicated to the health of our women and our children across Canada. I would need your help to put this back because it is a need.

[Translation]

Health is the cornerstone, and these budget cuts are affecting us.

[English]

There are communities that will work, but the Native Women's Association of Canada would like to continue and would like to be a partner on this. Maybe it could be a recommendation to put back this beautiful project that we had with Health Canada.

Ms. Edwards: Going back to the prior question about the Indian Act, we would definitely like to see the acknowledgment and implementation of the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, as Ms. Audette mentioned, but we also want to see our treaties respected. To reiterate that point, there has been a lack of consultation, even with the private member's bill going forward at the moment on the amendment to the Indian Act. Having people come to present before a committee is not deemed consultation.

Therefore, we would need to be very careful about any types of changes that would go forward. It would have to be in full partnership with First Nations, including the very distinct role of Native women. I wanted to clarify and reiterate that point.

The Chair: I have a few questions. As you know, this is a study for people living off reserve, and we want to know how First Nation women would be affected differently than First Nation men. Can you describe the different ways that First Nation women are affected? Are these issues significant concerns to your membership?

nation complètement, qu'ils ont une base pour s'autodéterminer. Ils n'ont pas de Loi sur les Indiens et ne disent pas qu'ils voudraient en avoir une. Je crois que si on offre une alternative, ils préfèrent l'alternative à la Loi sur les Indiens.

[Traduction]

Le sénateur Ataullahjan : Madame Audette, votre organisme a-t-il mis sur pied des projets ou des initiatives qui ciblent la santé des femmes et des enfants? Aussi, quel est l'état de la santé maternelle dans la communauté?

Mme Audette : J'aime beaucoup vos questions, sénateurs.

Nous avons perdu récemment la totalité de notre financement de Santé Canada — la totalité. Il est difficile de dire que nous avons quelque chose en place; nous avons 10 personnes ou plus qui se consacraient et se dévouaient à la santé de nos femmes et de nos enfants au Canada. J'aurais besoin de votre aide pour qu'on rétablisse cela, car c'est un besoin.

[Français]

La santé, c'est la pierre angulaire et nous sommes touchés par ces compressions budgétaires.

[Traduction]

Il y a des collectivités qui vont continuer de fonctionner, mais l'Association des femmes autochtones du Canada aimerait bien continuer son travail à titre de partenaire dans cette aventure. Vous pourriez peut-être recommander le rétablissement du merveilleux projet que nous avons avec Santé Canada.

Mme Edwards : Pour revenir à la question précédente, qui portait sur la Loi sur les Indiens, nous aimerions vraiment voir reconnue et mise en œuvre la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones, comme Mme Audette l'a mentionné, mais nous aimerions également que nos traités soient respectés. Je rappelle qu'il n'y a pas eu de consultation, même sur le projet d'initiative parlementaire qui suit son cours en ce moment et qui modifie la Loi sur les Indiens. On ne peut pas considérer les témoignages devant un comité comme des consultations.

Il faut donc être très prudent quant à tout changement qui pourrait être apporté. Ce type de démarche doit se faire en partenariat avec les Premières nations et dans le respect du rôle très distinct que jouent les femmes autochtones. Je tenais à le rappeler.

La présidente : J'ai quelques questions à vous poser. Comme vous le savez, cette étude porte sur les gens qui vivent en dehors des réserves, et nous voulons savoir en quoi les femmes des Premières nations seront touchées différemment des hommes des Premières nations. Pouvez-vous nous décrire comment les femmes des Premières nations seront touchées différemment? Ces enjeux préoccupent-ils beaucoup vos membres?

[Translation]

Ms. Audette: Of course there are differences between men and women, but I would say that most people who are victims of psychological, economic and domestic violence are Aboriginal women. Of the people who are responsible for children, 80 per cent are women.

The whole issue of dialysis, health care needs and services that are not offered in communities, the AIDS/HIV issue, mental and physical health issues largely affect women who end up in urban centres and rural areas. Once we come to urban and rural areas — I experienced this yesterday on a street corner here in Ottawa, though I love Ottawa; I see it in Montreal too — we are discriminated against because we are different, but also because of the history of our nations and because of what we are as Aboriginal people, in addition to being discriminated against as women. So yes, there is a difference.

At a social level, women represent 52 per cent of the Aboriginal population and, unfortunately, more than half of this population lives in extreme poverty. So this is much more the case for women than it is for our men and sons inside and outside our communities.

Yes, it is a huge problem. More and more Aboriginal women are going to jail, and it is often because they live in extreme poverty and commit crimes related to extreme poverty. Those differences exist. There are many solutions, but why not change the history in our schools, in our communities and in Canadian society? Why not change that and stop mortgaging our young people, Canadians and First Nations alike? Why not stop keeping them in the dark?

These kids will later take our places, and they will have learned the true history of Aboriginal people, how we saved your lives, how we welcomed you, how we showed you how to live here, and how, today, we are completely marginalized. I am sure that the relationship would be much better. So yes, there are differences between men and women.

The Chair: Professor Martin, you are saying that migration to cities is often caused by a lack of services on reserves. Do you think that the federal government should continue to be financially responsible for Aboriginals in urban centres?

Mr. Martin: I am not sure I understand your question.

Mr. Chair: Let me reword it.

[English]

Because services are lacking on the reserves and people move, as Ms. Audette said, to urban areas, do you think that the federal government should continue providing funding to people who have moved from reserves to urban areas because of lack of funding?

[Français]

Mme Audette : C'est sûr qu'il y a des différences hommes-femmes, mais je vous dirais que la plupart des gens qui vivent de la violence familiale conjugale, économique ou psychologique, ce sont des femmes autochtones. Pour la plupart des gens qui sont responsables des enfants, 80 p. 100 de ces personnes sont des femmes.

Toute la question de dialyse, des besoins de santé et des services qui ne sont pas offerts dans les communautés, la question du VIH-sida, les questions qui touchent la santé mentale et physique des gens, ce sont pour la plupart des femmes qui sont touchées et qui se retrouvent dans les centres urbains ou dans les milieux ruraux. Une fois qu'on arrive dans les centres urbains et les milieux ruraux — je l'ai vécu hier sur un coin de rue ici à Ottawa; j'adore Ottawa et je le vis aussi à Montréal —, nous vivons une discrimination par notre différence, mais aussi par l'histoire de nos nations et par ce que nous sommes en tant que peuple autochtone, ainsi qu'une autre discrimination en tant que femmes. Alors oui, il y a une différence.

Concernant l'aspect social, les femmes représentent 52 p. 100 de la population autochtone et, malheureusement, plus de la moitié de cette proportion vit dans l'extrême pauvreté. C'est donc beaucoup plus le cas des femmes que le cas de nos hommes et nos fils dans nos communautés et à l'extérieur des communautés.

Oui, il y a une grande problématique. De plus en plus, nous retrouvons des femmes autochtones dans les milieux carcéraux, et c'est souvent pour des raisons d'extrême pauvreté et des crimes d'extrême pauvreté. Ce sont des différences qui sont présentes. Il y a de nombreuses solutions, mais pourquoi ne pas changer l'histoire dans nos écoles, dans les communautés et dans la société canadienne? Pourquoi ne pas changer cela et arrêter d'hypothéquer nos jeunes, tant Canadiens que ceux des Premières nations, et les garder dans l'ignorance?

Ces jeunes plus tard seront assis à notre place, et on aura appris la vraie histoire des peuples autochtones, comment on vous a sauvé la vie, on vous a accueillis, on vous a montré comment vivre ici et comment aujourd'hui, on est complètement marginalisé. Je suis convaincue que la relation serait bien meilleure. Alors oui, il y a des différences entre hommes et femmes.

La présidente : Professeur Martin, vous dites que la migration vers la ville est souvent causée par le manque de services dans les réserves. Croyez-vous que le gouvernement fédéral devrait maintenir la responsabilité financière pour les Autochtones en milieu urbain?

M. Martin : Je ne suis pas sûr de bien comprendre la question.

La présidente : Je vais la répéter en anglais.

[Traduction]

Étant donné le manque de services dans les réserves, les gens migrent vers les villes, comme Mme Audette l'a dit. Croyez-vous que le gouvernement fédéral devrait continuer de financer les personnes qui quittent les réserves pour la ville en raison d'un manque de financement?

[Translation]

Mr. Martin: There are examples of places like Manitoba where this is working well. There was an instance where the federal government worked with the provincial government to create a dialysis centre specifically for Aboriginal people. So yes, I think the federal government should assume responsibility, because it is not providing the services people need on reserves. So it must provide at least the equivalent of those services; the amount that the government would have to pay to provide Aboriginals with the same services as non-Aboriginals should be transferred either to the provinces or the centres co-managed by Aboriginals. It seems to me that this is the least it can do.

[English]

The Chair: I have a question for NWAC. In your 2011 report and focus group recommendations on the Canadian Human Rights Act and Aboriginal women, you discuss the patriarchal nature of First Nations governments. You say that this patriarchal nature of First Nations governments affects the ability of off-reserve First Nations women to participate in band decision making and to have their concerns adequately represented on band councils.

If their concerns are not adequately represented on band councils, what measures could be put in place to ensure that women's concerns are addressed?

[Translation]

Ms. Audette: I would first like to say that, in June or July last year, the repeal of section 67 of the Canadian Human Rights Act was an interesting step forward for Aboriginal women. Why am I drawing this parallel? Let us remember that the Indian Act was imposed on us; that is the past. But the act is still in force and that is the present. This act has been placing men in power for decades, and it has changed our ways of governance where the roles of men and women were well defined and there was mutual respect. All of a sudden, the Indian Act no longer lets women play that role. I call it brainwashing. When I was younger, I was beating our leaders over the head. But now that I am older, I realize that this act has affected all of us.

It is important that women's and human rights organizations work with our member organizations to provide training and the necessary tools to help these women know their rights, take control of their lives, learn how to go into politics and how to take their places and maintain them. That is what matters.

More and more women are taking action across Canada. Remember that, in 1985, women did not even have the right to participate in a meeting of elected representatives, not to mention participate in elections. The year 1985 is recent in the history of the world and in the history of women.

[Français]

M. Martin : Il y a des exemples où cela fonctionne bien, comme au Manitoba. Il y a eu un exemple où le gouvernement fédéral s'est associé avec le gouvernement provincial pour créer un centre de dialyse destiné spécialement aux Autochtones. Alors oui, je pense que le gouvernement fédéral devrait assumer sa responsabilité puisqu'il ne fournit pas les services nécessaires dans les réserves. Il doit donc fournir au moins l'équivalent de ces services, le montant que cela lui aurait coûté pour donner aux Autochtones le même service qu'à un citoyen non autochtone devrait être transféré soit à la province, soit à des centres cogérés par des Autochtones. Il me semble que c'est le minimum.

[Traduction]

La présidente : J'ai une question pour les représentantes de l'AFAC. Dans votre rapport de 2011 et les recommandations du groupe de travail sur la Loi canadienne sur les droits de la personne et les femmes autochtones, vous parlez de la nature patriarcale des gouvernements des Premières nations. Vous dites que ce patriarcat empêche les femmes des Premières nations vivant hors réserve de participer pleinement aux décisions des bandes et de faire valoir adéquatement leurs préoccupations aux conseils de bande.

Si elles ne peuvent pas bien défendre leurs préoccupations aux conseils de bande, quelles mesures pourrait-on mettre en place pour veiller à ce que les préoccupations des femmes soient prises en compte?

[Français]

Mme Audette : Je tiens tout d'abord à dire que, en juin ou juillet de l'an passé, l'abrogation de l'article 67 de la Loi canadienne sur les droits de la personne a été un pas en avant intéressant pour les femmes autochtones. Pourquoi je fais ce petit parallèle? Souvenez-vous que la Loi sur les Indiens nous a été imposée; c'est du passé. La loi est encore présente; c'est le présent. Cette loi a mis les hommes au pouvoir pendant des décennies, a changé nos modes de gouvernance par lesquelles les hommes et femmes avaient des rôles bien définis, où il y avait un respect mutuel. Tout à coup, la Loi sur les Indiens fait en sorte que les femmes n'ont plus du tout ce rôle. J'appelle cela un lavage de cerveau. Plus jeune, je tapais sur la tête de nos leaders. Mais aujourd'hui, en vieillissant, je réalise que cette loi nous a tous affectés.

Il est important que les organisations de femmes, de droits de la personne, à travers nos organisations membres, puissent offrir de la formation, des outils nécessaires pour faire connaître leurs droits, comment se prendre en main, comment on se lance en politique et comment prendre sa place et la garder. C'est ce qui est important.

De en plus de femmes se mobilisent à travers le Canada. Rappelez-vous qu'en 1985, les femmes n'avaient même pas le droit de participer à une réunion d'élus et encore moins de se présenter à des élections. L'année 1985, c'est récent dans l'histoire du monde et dans l'histoire des femmes.

In light of action taken over the years by the member organizations of the Native Women's Association of Canada, more and more women are now in politics. Those programs need to be maintained or at least supported while the demand is there.

I would say that the participation of women is an obligation, because we represent 52 per cent of the population. After eight years of being the chair of the Assembly of Treaty Chiefs, I see how things work with women in politics. It is not something against our men — we still need them — but it is important to support this type of initiative.

[English]

Ms. Edwards: I would add some good news in that we are making advances. In First Nations communities, we have over 118 women chiefs and over 800 women councillors, which is a higher rate of decision making and leadership for women than in any other municipal, provincial, territorial or federal government. That is a great advance for women in leadership.

With respect to section 67, NWAC is working with the Canadian Human Rights Commission and several First Nations to develop pilot projects and toolkits that we can offer First Nations as tools in helping to have dispute resolution mechanisms when difficulties happen within their community. This will ensure that vulnerable populations and marginalized women on reserves are not victim to any kind of retaliation for bringing forward a claim of discrimination on reserve and enforcing their rights.

The unfortunate part of that is that, when it was put in place, there was no funding for implementation to offer training to chief and council and management on reserve to be able to put the law into force. We are doing it with private organizations — NWAC and the Canadian Human Rights Commission — and we have developed several booklets and tools, as I mentioned, for First Nation chiefs and councils to use to ensure that women are protected and have a voice, yet, at the same time, that custom, culture and the First Nation governance structures are respected.

We are taking ownership and doing what we can to protect women in order to ensure that they have a voice and that women's rights are protected.

The Chair: On the AANDC website, the Metis and Non-Status Indian Relations Directorate maintains a bilateral relationship with each of the two national Aboriginal organizations that represent Metis and Non-Status Indian interests. Is your organization involved in regular discussions with the Metis and Non-Status Indian Relations Directorate?

Ms. Edwards: You are asking at AANDC?

Grâce à toute cette mobilisation qui s'est faite au fil des ans avec les organisations membres de la Fédération des femmes autochtones du Canada, on a de plus en plus de femmes en politique. Il faut maintenir ces programmes, du moins les soutenir lorsque la demande est là.

Je vous dirais que la participation des femmes est une obligation, parce que nous formons 52 p. 100 de la population. Après avoir présidé pendant huit ans l'Assemblée des chefs des Premières nations, je vois comment cela bouge avec les femmes en politique. Ce n'est pas un reproche pour nos hommes, on a toujours besoin d'eux, mais il est important de soutenir ce genre d'initiative.

[Traduction]

Mme Edwards : J'ajouterais qu'il y a de bonnes nouvelles, parce qu'il y a des progrès. Dans les collectivités des Premières nations, il y a plus de 118 femmes chefs et plus de 800 femmes conseillères, un taux de participation à la prise de décisions et au leadership plus élevé que le taux de participation des femmes à tout autre ordre de gouvernement : municipal, provincial, territorial ou fédéral. C'est un grand progrès pour les femmes en matière de leadership.

Pour ce qui est de l'article 67, l'AFAC travaille avec la Commission canadienne des droits de la personne et plusieurs Premières nations à concevoir des projets pilotes et des outils que nous pourrions offrir aux Premières nations pour les aider à se doter de mécanismes de résolution des conflits pour surmonter les difficultés qui se posent dans leur collectivité. Nous voulons ainsi faire en sorte que les populations vulnérables et les femmes marginalisées dans les réserves ne soient pas victimes de représailles quand elles déposent une plainte pour discrimination dans la réserve et qu'elles essaient de faire respecter leurs droits.

Le plus malheureux dans l'histoire, c'est que quand cet article a été adopté, aucun fonds de mise en œuvre n'a été prévu pour offrir de la formation aux chefs et aux conseils, aux dirigeants des réserves, sur l'application cette loi. Ce sont des organismes privés qui le font (l'AFAC et la Commission canadienne des droits de la personne). Nous avons produit plusieurs livrets et outils à l'intention des chefs et des conseils des Premières nations, comme je l'ai mentionné, pour assurer la protection des femmes et leur donner une voix, dans le respect des coutumes, de la culture et des structures de gouvernance des Premières nations.

Bref, nous nous l'approprions, nous faisons ce que nous pouvons pour protéger les femmes, afin qu'elles aient voix au chapitre et que leurs droits soient respectés.

La présidente : Sur le site de l'AANDC, on peut lire que la Direction des relations avec les Métis et les Indiens non inscrits entretient une relation bilatérale avec chacune des deux organisations autochtones nationales qui représentent les Métis et les Indiens non inscrits. Votre association échange-t-elle fréquemment avec la Direction des relations avec les Métis et les Indiens non inscrits?

Mme Edwards : Vous parlez d'AANDC?

The Chair: Yes.

Ms. Edwards: Not particularly. NWAC has statements of partnership that we work collaboratively with the Assembly of First Nations, Pauktuutit Inuit Women of Canada and the Congress of Aboriginal Peoples, but the non-status group from AANDC would work more with the Métis National Council and the Congress of Aboriginal Peoples than with the Native Women's Association of Canada.

The Chair: Thank you all for coming here. I know that you came on short notice.

Ms. Audette and Ms. Edwards, we are always happy to see that you have given us a lot of time. We appreciate that.

Mr. Martin, thank you for accommodating us at short notice. We appreciate the presence of all of you, and we look forward to working with you in the future.

I would like now to welcome our next panel, John Richards, Professor, School of Public Policy at Simon Fraser University who is attending by video conference from Vancouver; and Don N. McCaskill, Professor of Indigenous Studies at Trent University.

Thank you very much for making yourselves available. We will begin with Professor McCaskill.

Don N. McCaskill, Professor, Indigenous Studies, Trent University: Thank you very much for having me appear before your committee to provide input into the important work you are doing. I have been working with Aboriginal people and conducting research for the last 40 years.

I want to briefly report on two major research projects on urban Aboriginal people that have just taken place in Ontario. The first is the Urban Aboriginal Task Force which studied Aboriginal people in five Ontario urban centres, including Ottawa, Thunder Bay, Sudbury, Barrie/Midland/Orillia and Kenora. The second is the Toronto Aboriginal Research Project. I have the report here, and I am happy to give a copy to the committee. There are additional copies of both reports available.

As you know, one of the major findings of the reports has been that the Urban Aboriginal Research Project has been by and large neglected by different levels of government, partly because of jurisdictional disputes between the federal and provincial governments as to who is responsible for Aboriginal people. The vast majority of funding tends to be given to off-reserve Aboriginal projects, despite the fact that over 50 per cent of Aboriginal people in Canada now live in urban areas.

We studied over 1,500 people in the Toronto Aboriginal Research Project and found in our research that there have been significant changes in the urban Aboriginal populations over the

La présidente : Oui.

Mme Edwards : Pas particulièrement. L'AFAC a des ententes de partenariat avec l'Assemblée des Premières Nations, les Pauktuutit Inuit Women of Canada et le Congrès des Peuples Autochtones, mais le groupe d'AANDC qui s'occupe des Indiens non inscrits travaille davantage avec le Ralliement national des Métis et le Congrès des Peuples Autochtones qu'avec l'Association des femmes autochtones du Canada.

La présidente : Je vous remercie tous d'être ici. Je sais que vous n'avez pas eu beaucoup de temps pour vous préparer.

Madame Audette et madame Edwards, nous sommes toujours heureux de constater que vous nous consacrez beaucoup de temps. Nous l'apprécions.

Monsieur Martin, je vous remercie d'avoir accédé à notre demande à si court préavis. Nous apprécions la présence de chacun d'entre vous et avons hâte de retravailler avec vous.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à notre prochain groupe de témoins : John Richards, professeur à l'École de la politique publique de l'Université Simon Fraser, qui participe à la séance par vidéoconférence de Vancouver; et Don N. McCaskill, professeur en Études indigènes à l'Université Trent.

Je vous remercie beaucoup de vous mettre à notre disposition. Nous allons commencer par M. McCaskill.

Don N. McCaskill, professeur, Études indigènes, Université Trent : Je vous remercie infiniment de me permettre de comparaître devant votre comité afin de contribuer à l'étude importante que vous effectuez. Je travaille avec les peuples autochtones et mène des recherches sur le sujet depuis 40 ans.

J'aimerais faire brièvement état de deux grands projets de recherche sur les Autochtones en milieu urbain, qui viennent de se terminer en Ontario. Le premier a été mené par le Groupe de travail sur les Autochtones vivant en milieu urbain, qui a étudié les Autochtones vivant dans cinq centres urbains de l'Ontario : Ottawa, Thunder Bay, Sudbury, Barry/Midland/Orillia et Kenora. Le deuxième est le projet de recherche sur les Autochtones de Toronto, le TARP. J'ai ici le rapport découlant de ce projet et je suis content de pouvoir en remettre un exemplaire au comité. Il y a quelques exemplaires supplémentaires des deux rapports disponibles.

Comme vous le savez, l'une des principales conclusions de ces rapports, c'est que le projet de recherche sur les Autochtones en milieu urbain a été largement négligé par les différents ordres de gouvernement, en partie à cause des conflits de compétence qui existent entre les gouvernements fédéral et provinciaux sur la responsabilité des peuples autochtones. La grande majorité des fonds octroyés sont attribués à des projets sur les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves, malgré le fait que plus de 50 p. 100 des Autochtones du Canada vivent actuellement en milieu urbain.

Nous avons étudié plus de 1 500 personnes dans le cadre du projet de recherche sur les Autochtones de Toronto et avons observé des changements importants dans les populations

past several years. We found, for example, that one third of the Aboriginal people in cities can now be considered middle class; they have attained a certain level of economic success, as defined as earning over \$40,000 annually. The educational levels of almost every socio-economic measurement have led to significant improvements over the past many years. Educational levels of urban Aboriginal people and most socio-economic measures tend to be somewhat higher than non-urban Aboriginal people, although somewhat below the level for non-Aboriginal people.

We found that there were different types of Aboriginal people and that the whole Aboriginal population is very complex. Some Aboriginal people were third generation people living in the cities. On the other hand, we discovered that for 70 per cent of Aboriginal people, First Nations and Metis communities retain an importance for them in terms of such things as travelling back to visit family to engage in cultural ceremonies such as sweat lodges and other spiritual activities, to attend ceremonies, funerals, weddings and for many different reasons, as you would anticipate. A large percentage still maintains important ties with the rural communities, the First Nations communities and the Metis communities.

I gather of one of the central mandates of this committee has been the issue of rights with regard to Aboriginal people. We discovered, as some of the other speakers talked about earlier, that while about a third of Aboriginal people live economically successful lives, a little more than a third of urban Aboriginal people still experience significant problems such as poverty, single parent families, addictions issues and homelessness. For example, the result of several studies is that it is estimated that over 25 per cent of the homeless people in Toronto are Aboriginal. That is well above their proportion of the population.

We also discovered that the majority of Aboriginal organizations are social service organizations. There is not the same institutional completeness for urban Aboriginal people that there are for ethnic groups that come into the city. For example, there is no Chinatown; there is no residential community in the same sense. This is different for some cities in Western Canada such as Winnipeg, Regina and others, but in Ontario Aboriginal people tend to spread out throughout the urban areas.

In terms of the issue of legal rights and the related question of urban self-government or relationships formally between First Nations communities and urban Aboriginal people, we found that the majority of Aboriginal people do not feel — when they leave their reserve — they leave their community of origin. They do not feel that they should have to give up any of their rights, privileges and responsibilities that they have in the First Nations community, even if they do move to the city.

autochtones urbaines au cours des dernières années. Par exemple, nous avons constaté que le tiers des Autochtones vivant dans les villes appartiennent maintenant à la classe moyenne, qu'ils connaissent un certain succès économique, c'est-à-dire qu'ils gagnent plus de 40 000 \$ par année. Le niveau d'éducation associé à presque toutes les mesures de développement socioéconomique a donné lieu à de grandes améliorations au cours des dernières années. Le niveau d'éducation des Autochtones en milieu urbain et la plupart de leurs indicateurs de développement socioéconomique ont tendance à être quelque peu supérieurs aux indicateurs des Autochtones qui ne vivent pas en milieu urbain, mais quelque peu inférieurs aux indicateurs des non-Autochtones.

Nous nous sommes rendu compte qu'il y a différents types d'Autochtones et que la population autochtone est très complexe. Certains Autochtones sont la troisième génération de leur famille à vivre en ville. Par contre, nous avons découvert que pour 70 p. 100 des Autochtones, les collectivités métisses et des Premières nations restent très importantes, et ils continuent de rendre visite à leur famille et de participer à des cérémonies culturelles comme la cérémonie de la suerie et à d'autres activités spirituelles, à assister à des funérailles, à des mariages. Ils gardent des liens avec ces collectivités pour toutes sortes de raisons, comme vous pouvez le deviner. Un fort pourcentage d'entre eux conserve des liens importants avec des collectivités rurales, des Premières nations ou des Métis.

Je crois que l'un des principaux mandats de ce comité est d'étudier les droits des Autochtones. Nous avons découvert, comme d'autres témoins en ont parlé avant nous, que si environ le tiers des Autochtones avaient une bonne situation économique, un peu plus du tiers des Autochtones des villes vivaient toujours de graves problèmes comme la pauvreté, la monoparentalité, la dépendance et l'itinérance. Par exemple, selon les résultats de plusieurs études, on estime que plus de 25 p. 100 des itinérants de Toronto sont d'origine autochtone. C'est bien au-delà de leur proportion de la population générale.

Nous avons également constaté que la majorité des organisations autochtones se concentraient sur les services sociaux. Les services institutionnels offerts aux Autochtones ne sont pas aussi complets que les services offerts aux différents groupes ethniques qui s'établissent en ville. Par exemple, il n'y a pas de Chinatown, de communauté résidentielle, dans ce sens-là. C'est un peu différent dans d'autres villes de l'Ouest canadien comme Winnipeg et Regina, mais en Ontario, les Autochtones sont plutôt répartis sur l'ensemble du territoire urbain.

Pour ce qui est des droits juridiques et de la question connexe de l'autonomie gouvernementale en milieu urbain ou des relations officielles entre les collectivités des Premières nations et les Autochtones des villes, nous avons constaté que la majorité des Autochtones n'ont pas le sentiment de quitter leur collectivité d'origine lorsqu'ils quittent leur réserve. Ils n'ont pas le sentiment de devoir abandonner les droits, les privilèges et les responsabilités qu'ils ont dans les collectivités des Premières nations, même s'ils déménagent en ville.

In terms of legalities, section 35 of the Constitution Act, 1982, has been interpreted to apply primarily to First Nations based on land claims, developments, development of self-government, and those kinds of things. It has not been particularly transposed into the rights of urban Aboriginal people.

There have been some examples of developing relationships that have some legal status with regard to the provinces. For example, in urban areas, some Aboriginal agencies have taken on legal mandated services in the area of child welfare. There are educational agreements that have been signed and others, but not formal self-government or legal issues per se in terms of transferring legal rights to the urban area.

On the other hand, a number of models have been put forth for urban Aboriginal self-government. There is increased responsibility for their affairs within the urban areas, one of which has been the community of interest model, which proposes more political autonomy through the development of self-governing organizations within the city. The organization that sponsored the research in Toronto, called the Toronto Aboriginal Support Services Council, is an example of a group of social services that get together and all have mandates to represent, in one sense, the community. They all have membership made up of many different Aboriginal people within the urban area. They also have boards of directors that are elected by their membership.

The community of interest model suggests that there could be an organization separate from existing organizations as an independent political body or somehow connected to existing Aboriginal organizations in very broad representation. It could be put forth as a model of self-government, and the same rights and privileges that exist with regard to non-urban Aboriginal people could be put forth in the city as well. It was tried in 2001, somewhat unsuccessfully. A group attempted to establish an independent political representative body with voting rights and a constitution, but there just was not sufficient consensus within the community to make that happen.

We have a chapter in the TARP report on urban Aboriginal governance, and one finding is that at this point in time there is not a feeling that there is sufficient consensus to be able to develop any meaningful urban Aboriginal self-government.

Another model that involves the First Nations directly is the host nation model where the First Nations community provides governance and services to their citizens, even if they have moved to urban areas. There are a few examples of that. For example, in Thunder Bay, the First Nations communities and the PTOs — provincial-territorial organizations — have established some service organizations, such as in the area of housing, for their members who come to the urban environment as well.

Sur le plan juridique, l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 s'appliquerait principalement aux Premières nations pour des choses comme les revendications territoriales, les développements et la poursuite de l'autonomie gouvernementale, selon l'interprétation des tribunaux. Il ne se transpose pas particulièrement aux droits des Autochtones vivant en milieu urbain.

Il y a quelques exemples de relations établies avec les provinces, qui revêtent un certain statut juridique. Par exemple, dans les centres urbains, certains organismes autochtones ont le mandat d'offrir les services garantis par la loi dans le domaine des soins à l'enfance. Il s'agit surtout d'ententes signées en matière d'éducation, entre autres, mais non de mesures officielles d'autonomie gouvernementale ou de transferts de droits juridiques aux Autochtones vivant en milieu urbain.

Cela dit, divers modèles ont été proposés pour favoriser l'autonomie gouvernementale des Autochtones en ville. On constate que les Autochtones ont de plus en plus la responsabilité de leurs propres affaires en région urbaine, notamment selon le modèle de la communauté d'intérêt, qui propose une autonomie politique accrue par la création d'organisations autogérées à l'intérieur de la ville. L'organisation même à la tête de la recherche menée à Toronto, le Toronto Aboriginal Support Services Council, est un bon exemple de groupe de services sociaux qui se rassemblent et qui ont tous le mandat de représenter leur collectivité, d'une certaine façon. Ils se composent tous d'Autochtones d'horizons différents qui vivent en milieu urbain. Ils ont également des conseils d'administration élus par leurs membres.

Le modèle de la communauté d'intérêt repose sur l'idée qu'il peut y avoir une organisation distincte des organisations existantes qui constitue une entité politique indépendante ou qui est liée d'une manière ou d'une autre à des organisations autochtones à vaste représentativité. Il pourrait être présenté comme un modèle d'autonomie gouvernementale, selon lequel les mêmes droits et privilèges accordés aux Autochtones vivant en dehors des villes seraient accordés dans les villes aussi. On a tenté en vain de mettre ce modèle en application en 2001. Un groupe a essayé d'établir un organisme politique représentatif indépendant, doté de droits de vote et d'une constitution, mais il n'y avait tout simplement pas suffisamment de consensus parmi les Autochtones pour que ce projet voie le jour.

Il y a un chapitre du rapport du TARP qui porte sur la gouvernance autochtone en milieu urbain, et l'une des conclusions qu'on y présente c'est que pour l'instant, il ne semble pas y avoir suffisamment de consensus pour que puisse s'établir une véritable structure d'autonomie gouvernementale en milieu urbain.

Un autre modèle qui s'applique directement aux Premières nations est celui de la nation hôte, un modèle qui permet à une collectivité autochtone d'offrir des services et une forme de gouvernance à ses citoyens, même s'ils migrent en ville. Il y en a quelques exemples. Par exemple, à Thunder Bay, les collectivités autochtones et les organismes provinciaux-territoriaux ont créé un certain nombre d'organismes de service, notamment dans le domaine du logement, pour aider leurs membres qui déménagent en milieu urbain.

There are some legal precedents. Of course, the *Corbiere* decision established the right for Aboriginal people who move to the city to vote in First Nations elections. More important, because of the significant relationship that exists between First Nations communities and urban areas, there is a real sense that there should be some kind of collaboration potentially with regard to the First Nations community in the urban areas. We make 58 recommendations specifically in the report, and many of them have to do with the relationship between the two.

There are some examples where there is more and more of that kind of relationship. Of course, in other parts of the country, such as Saskatoon and of course Vancouver, where it affects urban reserves, this situation is very much there.

In terms of looking at human rights in a different way, we discovered that there were real issues with regard to discrimination and racism concerning urban Aboriginal people. A number of studies in that regard have been done in cities.

There are some examples of racial profiling by the justice system and police particularly, at least that is the perception of the majority of people.

In terms of security guards, educational institutions, stores, malls, those kinds of things, we discovered there was a perception for some Aboriginal people — and I do not want to emphasize this point too strongly. There were examples of discrimination and lack of human rights with regard to urban Aboriginal people in a number of different settings.

I will stop there, otherwise I will talk forever about the findings in the study, as we looked at about 14 different topics using seven different research methodologies and we had a sample of over 1,500 people. I can wait until the question period, and I would be happy to answer any questions then.

The Chair: Thank you, professor.

We will go on to hear from Professor Richards from Simon Fraser University.

John Richards, Professor, School of Public Policy, Simon Fraser University: Thank you. When I got up this morning, I got dressed and I by chance decided on a Bangladeshi garment that I am wearing before you. I also do a bit of work in Bangladesh on education among marginalized groups. It is a very difficult, complex issue and it is, in my opinion, at the heart of the problems surrounding Aboriginal Canadians.

For those on the committee who may not be familiar with anything I have done, I am an aging academic. I have worked with the C.D. Howe Institute. I have done a lot of work on Aboriginal education in Canada, as well as education in Bangladesh, which is not the subject for today.

Il y a des précédents juridiques. Bien sûr, il y a le jugement *Corbiere*, qui a établi le droit des Autochtones qui déménagent en ville de voter aux élections de leur Première nation. Mais il faut surtout souligner, en raison du lien très fort qui existe entre les collectivités des Premières nations et les milieux urbains, que beaucoup croient vraiment qu'il devrait y avoir une forme de collaboration entre les villes et les collectivités des Premières nations. Nous formulons 58 recommandations dans le rapport, et beaucoup portent sur la relation entre les deux.

Divers exemples montrent que ce type de relations existe de plus en plus. C'est bien sûr le cas dans d'autres parties du pays, comme à Saskatoon et à Vancouver, évidemment, où il y a des réserves urbaines.

Pour examiner la question des droits de la personne sous un angle différent, nous avons découvert qu'il y avait de véritables problèmes de discrimination et de racisme contre les Autochtones en milieu urbain. Il y a eu diverses études sur le sujet dans les villes.

Il y a des exemples de profilage racial dans l'appareil judiciaire et au sein des corps policiers, en particulier, ou du moins est-ce la perception de la majorité des gens.

Nous nous sommes rendu compte que c'était la perception de certains Autochtones dans leurs contacts avec des gardes de sécurité, des institutions d'enseignement, des magasins, des centres commerciaux, et cetera, mais je ne veux pas trop mettre l'accent sur ce point. Il y avait toutefois des exemples de discrimination et de non-respect des droits de la personne à l'égard des Autochtones en milieu urbain dans différents contextes.

Je vais m'arrêter là, sinon je ne finirai jamais de parler des conclusions de cette étude, puisque nous nous sommes penchés sur 14 sujets différents selon sept méthodologies de recherche différentes et que nous avons un échantillon de plus de 1 500 personnes. Je peux attendre jusqu'à la période de questions, et je répondrai avec plaisir à vos questions à ce moment-là.

La présidente : Je vous remercie beaucoup, monsieur le professeur.

Nous allons maintenant entendre le professeur Richards, de l'Université Simon Fraser.

John Richards, professeur, École de la politique publique, Université Simon Fraser : Merci. Lorsque je me suis levé ce matin, je me suis habillé et par chance, j'ai décidé de porter ce vêtement du Bangladesh. C'est que je travaille aussi un peu au Bangladesh, où j'étudie l'éducation chez les groupes marginalisés. C'est une question très difficile, très complexe, et à mon avis, c'est au cœur des problèmes que vivent les Canadiens autochtones.

Pour les membres du comité qui ne connaissent pas mon travail, je suis un vieil universitaire. J'ai travaillé à l'Institut C.D. Howe. J'ai beaucoup travaillé sur l'éducation autochtone au Canada, ainsi que sur l'éducation au Bangladesh, qui n'est pas à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui.

I would follow on with Professor McCaskill by mentioning also the Urban Aboriginal Peoples Study, with which I actively participated. This was a study completed by Environics two years ago of 2,500 urban Aboriginals from Halifax to Vancouver. There were extensive hour-long interviews with individuals, and I had the privilege of being part of the advisory circle that designed the questionnaire and took part in that study. Subsequently, there was published with the C.D. Howe Institute last summer a report on the question we posed in that study about life satisfaction among urban Aboriginals.

A quick summary: From this and from other surveys that have asked Native people about the extent of their life satisfaction in Canada, several things follow. One, the majority of urban Aboriginals want to stay in the city. They consider it home, and their level of life satisfaction is about the same as that of those living on reserves.

None of this is to say that the situation is ideal; far from it. Relative to non-Aboriginal Canadians, those who report a low life satisfaction is approximately double in this sample compared to what you would find among typical non-Aboriginals. In other words, there is discrimination; there is poverty; there are problems of cultural identity, all of which matter.

Personally, I am of the opinion that there have to be two avenues for those who are First Nations. Many will want to live a life on reserves, and reserves should be renovated, restored, given autonomy and it should be feasible for that life.

Other First Nations — and obviously Metis are not in that category — will increasingly want to live in cities. As Professor McCaskill said, based on the last time we had a census, in 2006, the results showed approximately half the Native population now live in a city, and the cities will be home to probably the majority of Native people over the next generation. They must be welcoming, and the key to that transition being made successfully is schools. There are many problems in provincial schools, but there is nothing uniform about it.

Here in British Columbia, where I have studied schools quite closely over the years, there are some school districts where there is very little gap between the performance of Native children and non-Native children. There are also school districts in British Columbia where there are very large gaps.

In Manitoba and Saskatchewan — Saskatchewan is my home province — approximately a third of the school age population is now Native. It does not make much sense, in my opinion, to think of separate school systems for this population.

Pour ajouter à ce qu'a dit le professeur McCaskill, j'aimerais mentionner également l'Étude sur les Autochtones vivant en milieu urbain, à laquelle j'ai participé activement. Il s'agit d'une étude réalisée par Environics il y a deux ans sur 2 500 Autochtones vivant dans les villes du Canada, de Halifax à Vancouver. Nous avons interrogé les répondants en long et en large, sur plusieurs heures, et j'ai eu le privilège de participer au comité consultatif qui a conçu le questionnaire en plus de prendre part à l'étude elle-même. Ensuite, l'Institut C.D. Howe a publié, l'été dernier, un rapport sur les questions que nous avons posées dans le cadre de cette étude sur la satisfaction que les Autochtones urbains ressentent à l'égard de leur vie.

Voici un bref résumé. Plusieurs constatations se dégagent de cette étude et d'autres sondages réalisés auprès des Autochtones sur leur degré de satisfaction à l'égard de leur vie au Canada. D'abord, la majorité des Autochtones vivant en milieu urbain veulent rester dans la ville. Ils s'y sentent chez eux et sont à peu près aussi satisfaits de leur vie que les Autochtones qui vivent dans les réserves.

Je ne veux pas dire par là que la situation est idéale, loin de là. Les Autochtones qui composent cet échantillon et qui se disent insatisfaits de leur vie sont à peu près deux fois plus nombreux que les non-Autochtones insatisfaits de leur vie. Autrement dit, il y a de la discrimination, il y a de la pauvreté, il y a des problèmes d'identité culturelle, des facteurs qui entrent tous en ligne de compte.

Personnellement, je suis d'avis qu'il doit y avoir deux possibilités pour les membres des Premières nations. Beaucoup voudront vivre leur vie dans les réserves, où il faudrait rénover les bâtiments et augmenter l'autonomie gouvernementale des gens, ce qui devrait être faisable.

D'autres membres des Premières nations (et de toute évidence, les Métis n'entrent pas dans cette catégorie) sont de plus en plus nombreux à vouloir vivre en ville. Comme le professeur McCaskill l'a dit, d'après le dernier recensement, qui date de 2006, environ la moitié de la population autochtone vit désormais en ville, et les villes seront probablement le lieu d'attache de la majorité des Autochtones de la prochaine génération. Ils doivent s'y sentir bienvenus, et la clé pour que cette transition se fasse en douceur, c'est les écoles. Il y a beaucoup de problèmes dans les écoles provinciales, mais la situation est loin d'être la même partout.

Ici, en Colombie-Britannique, où j'étudie de très près les écoles depuis des années, il y a des commissions scolaires où l'écart est très faible entre le rendement des enfants autochtones et celui des enfants non autochtones. Cependant, il y a aussi des commissions scolaires en Colombie-Britannique où l'écart entre les deux est très grand.

Au Manitoba et en Saskatchewan (je viens de la Saskatchewan), environ le tiers de la population en âge de fréquenter l'école est d'origine autochtone de nos jours. À mon avis, il n'est pas très logique d'envisager un système scolaire séparé pour cette population.

What makes sense is that the provincial governments spend a lot more time and effort on affirmative action and discussing Aboriginal culture in classes, not only for Aboriginal children but also for non-Aboriginal children. When I grew up in Saskatoon, we had negligible discussion about Native cultures when I was growing up as a teenager. I learned about these matters far later.

I can go on at great length on this theme.

There is a great transition going on at this point where Native people are moving to town and often moving back to reserve, in the case of First Nations, or moving back to a rural community if, for example, they are Métis. The rural communities matter, historically, as Professor McCaskill was saying. Nonetheless, the city is home. In the city there will inevitably be, as there should be, a fair degree of integration of Native people with non-Native people. This is particularly important in cities in Western Canada, Prairie cities in particular.

There are some complex financial issues at stake here that the committee may want to pursue and discuss. The most important financial issue for First Nations — registered Indians when they leave — is uninsured health benefits, which are approximately \$2 billion to \$3 billion. It is a very large component the financing of health care for First Nations peoples, and these benefits are accessible both on and off-reserve. However, I do not think it appropriate that one try to replicate the pattern of social assistance or housing support for First Nations people living off reserve relative to what happens on reserve.

There are many things to talk about on this issue, but I will close with the single most important theme in my mind: How do we ensure that the school system — primarily provincial system — off reserve pays sufficient attention to the success of Native students among them?

The Chair: Thank you very much. We will now go to questions.

Senator Zimmer: Professors, thank you for your presentations. The question I have is in relation to Saskatoon, and you both touched on it. I went to university there, too, a few years ago, as did Senator Andreychuk. One thing we noticed when we went many years ago is that Sutherland was close to Saskatoon. Now it is amalgamated.

Regardless, they have developed an urban reserve and have very profitable ventures. They have a gas station truck stop there. Believe me, they run it very efficiently. Another one is near my brother's ranch south of the city, which is Grasswood Park Esso, and it is expanding into a motel and a gas station.

Il serait beaucoup plus logique que les gouvernements provinciaux consacrent temps et effort à prendre des mesures déterminantes pour qu'on discute de la culture autochtone en classe, non seulement dans les classes fréquentées par des enfants autochtones, mais aussi dans celles fréquentées par des enfants non autochtones. J'ai grandi à Saskatoon, et quand j'étais adolescent, on parlait très peu des cultures autochtones. J'en ai entendu parler beaucoup plus tard.

Je pourrais vous parler longtemps sur ce thème.

Il y a une grande transition qui s'opère en ce moment, parce qu'il y a beaucoup d'Autochtones qui migrent vers la ville, mais bon nombre d'entre eux retournent ensuite dans les réserves, pour ce qui est des Premières nations, ou dans leur village, pour ce qui est des Métis. Les collectivités rurales ont leur importance historique, comme le professeur McCaskill l'a dit. Quoi qu'il en soit, leur chez-soi est en ville. Il y aura inévitablement, dans les villes, un grand degré d'intégration des Autochtones aux non-Autochtones. C'est particulièrement important dans les villes de l'Ouest canadien, des Prairies surtout.

Il s'agit d'enjeux financiers complexes dont le comité souhaiterait peut-être discuter. L'enjeu financier le plus important pour les Premières nations, c'est-à-dire les Indiens inscrits qui quittent la réserve, ce sont les services de santé non assurés, qui représentent une valeur de 2 à 3 milliards de dollars. Il s'agit d'une part énorme de la facture totale des services de santé destinés aux Premières nations, et ces services sont offerts à la fois dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci. Toutefois, je ne crois pas que l'on devrait tenter de reproduire le schéma des réserves et offrir de l'assistance sociale et de l'aide au logement aux Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves.

De nombreuses questions me viennent à l'esprit, mais je vais terminer sur le thème le plus important pour moi : comment nous assurer que les systèmes scolaires, et surtout les systèmes provinciaux, accordent suffisamment d'importance à la réussite des élèves autochtones à l'extérieur des réserves?

La présidente : Merci beaucoup. Nous passons maintenant aux questions.

Le sénateur Zimmer : Mesdames et messieurs, merci d'avoir fait vos déclarations. Ma question porte sur Saskatoon, d'ailleurs vous en avez parlé un peu. Moi aussi, j'y ai fait mes études universitaires il y a quelque temps déjà, tout comme le sénateur Andreychuk. L'une des choses que nous avons remarquées, à cette époque lointaine, c'était que Sutherland était situé près de Saskatoon. Maintenant, Sutherland fait partie de cette ville.

Quel qu'il en soit, les Autochtones ont créé une réserve urbaine et ont mis sur pied des entreprises très rentables. On y retrouve notamment une station-service pour les camionneurs. Je vous assure que cette entreprise est exploitée très efficacement. On trouve un autre commerce près du ranch de mon frère, au sud de la ville, la station-service Esso de Grasswood Park, qui aura bientôt également un motel.

In your experience, is there a developing presence of urban Aboriginal cultures within the city's reserves that are getting more into that, and are they being encouraged by provincial and federal governments to even assist them in a funding head start?

Mr. McCaskill: I guess the answer is yes. Over 30,000 Aboriginal businesses in Canada are now Aboriginal-run. Some of them are in urban areas.

Several years ago, the federal government established economic development as a national priority for Aboriginal people and established training and apprenticeship programs; funding agencies, such as Miziwe Biik in Toronto, which is a training and employment development institution; and also, most important, supporting a lot of small businesses.

There has been growth. There is a national association of Aboriginal businesses. There are business associations that are Aboriginal. There has been a huge growth in Aboriginal businesses. I think this committee has probably also heard that there are barriers to establishing successful Aboriginal businesses, particularly access to capital, legal difficulties with regard to the Indian Act, collateral and those kinds of things.

However, at the same time, the federal and provincial governments have both devoted substantial resources in the past to facilitate Aboriginal businesses, shopping malls — literally the whole gamut of Aboriginal businesses. That is not to say that the majority of Aboriginal people are still engaged in those kinds of activities; there are still some serious economic problems and a lack of training in some areas. However, certainly there has been a huge increase in the economic development. That is reflected in the statistics I gave in terms of the number of Aboriginal people living in urban areas and who are economically successful.

Organizations are not there for them, though, but are for a lot of successful non-Aboriginal businesses. They are not as organized, either. For example, the banks and a lot of the organizations that are non-Aboriginal do have sections of them that are Aboriginal, but there is no equivalent of the Rotary Club, for example. It is a different kind of Aboriginal association.

We found in the research that there is almost nothing for the urban Aboriginal middle-class at this point. As I mentioned, almost 90 per cent of the Aboriginal organizations in urban areas are social service oriented in order to deal with the issues that people who are poor have to deal with, which is logical given the fact that the majority of Aboriginal people in the past have needed those kinds of services.

Selon votre expérience, constate-t-on plus d'intérêt à l'égard des réserves urbaines chez les Autochtones vivant en milieu urbain, et ce genre d'activité est-il encouragé par le gouvernement fédéral et la province au moyen de fonds de démarrage?

M. McCaskill : La réponse est sans doute oui. Plus de 30 000 entreprises autochtones au Canada sont maintenant dirigées par des Autochtones. Certaines se trouvent dans des zones urbaines.

Il y a quelques années, le gouvernement fédéral a établi comme priorité nationale le développement économique pour les peuples autochtones et a mis sur pied des programmes de formation et d'apprentissage et des agences de financement, telles que Miziwe Biik, un centre de formation et d'aide à l'emploi à Toronto. La mesure la plus importante a été d'offrir un soutien à de nombreuses petites entreprises.

Il y a effectivement eu de la croissance. Les entreprises autochtones ont maintenant leur association nationale. On retrouve des associations de commerçants autochtones. Le secteur des commerces autochtones a connu une croissance phénoménale. Je crois que le comité s'est déjà fait dire que des barrières s'opposent à la réussite des entreprises autochtones, notamment l'accès aux capitaux, les difficultés juridiques liées à la Loi sur les Indiens et les garanties.

Le gouvernement fédéral et les provinces ont cependant accordé des ressources considérables dans le passé afin de faciliter la création d'entreprises, de centres commerciaux autochtones, voire la gamme entière de commerces. Cela ne veut pas dire pour autant que la majorité des Autochtones participent à ce genre d'activité : il existe toujours de graves problèmes économiques et un manque de formation dans certaines régions. Toutefois, il y a certainement eu une grande accélération du développement économique. Cela se voit dans les statistiques dont je vous ai fait part sur le nombre d'Autochtones vivant en région urbaine et ceux qui réussissent sur le plan économique.

Les entreprises autochtones bénéficient peu du soutien de certaines organisations, par contre, lesquelles s'orientent plutôt vers les entreprises non autochtones qui réussissent déjà. Les entreprises autochtones ne sont pas aussi bien organisées. À titre d'exemple, les banques et bon nombre des organisations non autochtones offrent effectivement des services qui ciblent les Autochtones, mais il n'y a aucun équivalent du club Rotary. On retrouve plutôt un autre type d'association autochtone.

En faisant nos recherches, nous avons trouvé qu'il n'existe pratiquement rien actuellement pour la classe moyenne des Autochtones en milieu urbain. Comme je l'ai déjà mentionné, presque 90 p. 100 des organisations autochtones des milieux urbains sont orientées vers les services sociaux afin d'aider les gens pauvres confrontés à des problèmes, ce qui est logique compte tenu du fait que la majorité des Autochtones ont eu besoin de ce genre de services dans le passé.

We are now recommending that for economically successful people who do have businesses and that kind of thing that there needs to be recreational, cultural, social and artistic kinds of organizations that are available to middle-class Aboriginal people and that will help support their identity and help them in many different ways.

We actually used the example of the Miles Nadal Jewish Community Centre in Toronto at the corner of Bloor Street and Spadina as an example of the kind of institution that might be developed to assist urban Aboriginal middle-class people and business people to be able to facilitate more economic development growth than has occurred to date.

Mr. Richards: May I add to that briefly?

The Chair: Yes, please.

Mr. Richards: I would insist that the success in economic activity is fair enough. I am delighted to know that the Grasswood Park Esso is doing well down near Saskatoon.

However, the employment of Native people in enterprises, whether they are Native owned or non-Native owned, depends on getting through high school. If you look at Canadians overall, if you have not completed high school, whether you are White, Metis or First Nations, you are not likely to be employed. There is not much difference between the White and the First Nations employment rate among those who have not finished high school; both of them are under 40 per cent. On the other hand, once you have finished high school, whether you are First Nation, Metis or White, your employment rate jumps by about 25 percentage points, and it proceeds to grow if you get trade certificates, college or university.

The danger of thinking about business activities independent of education is that ultimately it will not work. In a modern economy, the less you have as the first rung on the education ladder — high school — it is very unlikely for First Nations, Metis or White people to obtain jobs.

In my opinion, that brings us back to the problems of education. There are huge gaps in the performance of education systems, both on and off reserve. The provinces in Western Canada are beginning to realize just how crucial this is. There are a lot of bright First Nations and Metis people within provincial school systems, particularly in the four Western provinces, who are doing a lot of very good work in trying to overcome a history of ignoring education.

The weakest results by far remain in reserve schools. The reserve schools are poorly organized. They tend to be standalone exercises without the necessary resources, and the performance of these reserve schools is very weak.

Nous recommandons maintenant la création d'organisations récréatives, culturelles, sociales et artistiques pour les gens qui réussissent sur le plan économique, c'est-à-dire les entrepreneurs et la classe moyenne autochtones, afin de les aider, entre autres, à entretenir leur identité.

Nous avons utilisé l'exemple du Centre communautaire juif Miles Nadal à Toronto, qui est situé au carrefour des rues Bloor et Spadina, comme exemple du type d'organisation qui pourrait être créée afin d'aider la classe moyenne urbaine et les entrepreneurs autochtones, et ainsi favoriser encore plus la croissance économique dans l'avenir.

M. Richards : Puis-je intervenir brièvement?

La présidente : Oui, je vous en prie.

M. Richards : C'est sûr que la réussite économique est importante. Je suis ravi de savoir que la station Esso de Grasswood Park près de Saskatoon se porte si bien.

Toutefois, le taux d'emploi des Autochtones dans les entreprises, qu'il s'agisse d'entreprises dont les propriétaires sont autochtones ou non, dépend du diplôme d'études secondaires. Si l'on regarde l'ensemble des Canadiens, ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, qu'ils soient Blancs, Métis ou des Premières nations, ne trouveront probablement pas d'emploi. Il existe peu de différence entre le taux d'emploi des Blancs et celui des Premières nations pour ce qui est des décrocheurs : les deux taux se situent en deçà de 40 p. 100. Or, si la personne a un diplôme d'études secondaires en poche, qu'elle soit des Premières nations, métisse ou blanche, on constate alors que le taux d'emploi grimpe d'environ 25 points de pourcentage, et le taux est encore plus élevé si l'on obtient une certification professionnelle, ou encore un diplôme collégial ou universitaire.

Ce serait une erreur de se pencher sur les activités commerciales sans se poser des questions sur l'éducation. Dans une économie moderne, les décrocheurs, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, ont très peu de chance de trouver un emploi, que ce soit les Premières nations, les Métis ou les Blancs.

À mon avis, cela nous ramène aux problèmes en matière d'éducation. On retrouve des écarts énormes en ce qui a trait au rendement des systèmes scolaires, à la fois dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci. Les provinces de l'Ouest canadien commencent à se rendre compte à quel point ce facteur est important. On retrouve de nombreux jeunes très intelligents parmi les Métis et les Premières nations dans les systèmes scolaires provinciaux, notamment dans les quatre provinces de l'Ouest, qui travaillent dur afin de surmonter le manque d'importance accordée à l'éducation dans le passé.

Les résultats les plus faibles sont de loin ceux affichés par les écoles des réserves. Ces écoles manquent énormément d'organisation. Il s'agit surtout d'écoles indépendantes, dépourvues des ressources nécessaires, dont le rendement est très faible.

Senator Andreychuk: I will continue on the education topic. Perhaps Professor McCaskill and Professor Richards can both answer, but I will address the question to Professor Richards. Yes, we grew up in Saskatoon. We did not really talk about that issue, but it was prevalent. I recall that we started reaching out for more social services within the urban setting, but then the jurisdictional disagreements started to come as to who should pay for Aboriginal services off reserve, and we have struggled with that since. In education, it seems to me that this is most important because, on the one hand, there is great pressure on the federal government to put more resources into reserve schools. Yet, we are hearing that there is a natural migration to cities. Despite the fact of being Aboriginal and wanting to know your roots, the cities have an attraction for all of us. Therefore, how does one integrate into the urban setting when leadership is saying, "Put the resources into the education on-reserve, and it should be equal to what you get in the cities?" It is very difficult to give a comparable education on-reserve when you have small reserves, large reserves, isolated reserves and groupings of reserves. There is so much complexity there. At the same time, there is this mobility into the city.

That is one problem. Where do you put your resources? Do you try to encourage them within the urban settings, within the cluster? It is almost the same debate that we had in Saskatchewan. When people started to migrate into the cities, farms became smaller. You were less able to get the kind of education that you wanted in small towns, so then you got comprehensive schools. Then, you went into urban clusters that reached out, and you did transportation for the schools.

How do we tackle education for Aboriginals when their leadership is saying that there has to be a certain amount on the reserve and when, in fact, there is a certain amount required within the cities?

That means social services as well. I was involved in many of the projects. You are not going to get a young Aboriginal educated if you do not respect his culture, his language and his background. We have some specialized schools or specialized programs for Aboriginals in Saskatchewan. Those should be nurtured, I think. To me, it is a complex issue. Where do we put our emphasis? When we started the First Nations University, we put it on the quality of education, but we very quickly found out that the support systems and the social services are very necessary. We reached out, in all kinds of ways, to integrate the students into the university and to take courses out, pre—university, into Aboriginal reserves and communities so that there was an understanding and an appetite for education. I guess I am going in circles because that is what I hear from people. I get requests from urban Native leaders who say, "We need resources

Le sénateur Andreychuk : Je vais continuer sur le sujet de l'éducation. Les professeurs McCaskill et Richards pourraient tous les deux répondre, mais ma question s'adresse au professeur Richards. Oui, nous avons grandi à Saskatoon. Nous n'en parlions pas, mais le problème était déjà connu. Je me souviens que lorsque nous avons commencé à demander davantage de services sociaux en milieu urbain, il y a eu des conflits entre les ordres de gouvernement pour savoir qui devait payer les services offerts aux Autochtones à l'extérieur des réserves, et le problème perdure. Dans le domaine de l'éducation, qui me semble le plus important, on constate que le gouvernement fédéral fait l'objet de pressions énormes afin d'accorder davantage de ressources aux écoles des réserves. Et pourtant, on nous dit qu'il y a une migration naturelle vers les villes. Même si les gens sont autochtones et veulent en savoir davantage sur leurs racines, les villes exercent un pouvoir d'attraction indéniable. Comment peuvent-ils s'intégrer dans un milieu urbain lorsque les dirigeants disent : « Investissez dans les écoles des réserves, afin d'obtenir les mêmes résultats que dans les villes »? Il est très difficile d'offrir une scolarité comparable dans les réserves, lorsqu'on sait qu'il y a de petites réserves, des plus grandes, des réserves isolées et des regroupements de réserves. La situation est tellement complexe. On constate également cette migration vers les villes.

Voilà un problème. Où faut-il investir les ressources? Faut-il encourager les efforts en milieu urbain, là où il y a une concentration de la population? Cela ressemble beaucoup au débat que nous avons eu en Saskatchewan. Avec l'urbanisation, les exploitations agricoles se sont rétrécies. Il est devenu plus difficile d'obtenir l'éducation recherchée dans les petites villes, et on a donc créé les écoles régionales. On s'est ensuite orienté vers les centres urbains, en assurant le transport des élèves vers les écoles.

Comment aborder le problème de l'éducation des Autochtones lorsque les dirigeants disent qu'il faut y avoir un certain montant de ressources dans les réserves alors qu'en fait, il en faut également dans les villes?

Ce problème concerne autant les services sociaux. J'ai participé à bon nombre de projets. Il ne sera pas possible d'assurer la scolarisation d'un jeune Autochtone si l'on ne respecte pas sa culture, sa langue et son histoire. La Saskatchewan a des écoles ou des programmes spécialisés destinés aux Autochtones. Je crois que l'on devrait encourager ce type de projets. À mon avis, la question est complexe. Où faut-il cibler nos efforts? Lorsque nous avons créé l'Université des Premières nations du Canada, nous sommes concentrés sur la qualité de l'éducation dispensée, mais nous nous sommes vite rendu compte que les systèmes de soutien et les services sociaux étaient tout à fait nécessaires. Nous avons utilisé diverses stratégies pour intégrer les étudiants à la vie universitaire et aussi pour faire connaître les cours auprès des intéressés. Nous avons mené des activités de rayonnement dans les collectivités et les réserves autochtones afin de favoriser la

here.” Then, there is the reserve. Then, there is: Do we specialize in a slightly different Indian education system as opposed to the population?

It is a struggle that you hear about in Toronto, in a different way, in the immigrant communities. How do we attack and put on the right emphasis at this time?

Mr. Richards: I will start with two examples of activities that are going on.

Edmonton is interesting. It is one of the Western Canadian cities with the largest Aboriginal population. It also has a so-called separate school system, which is historically linked to the Catholic Church, and the so-called public school system, which is not. Both of them are very similar inasmuch as they are fully funded by the provincial government.

In the Catholic school system in Edmonton, which is renowned across Canada as one of the most ambitious, innovative school organizations in Canada with respect to Aboriginal education, they have chosen — and I think wisely — that their Aboriginal programming, which will, as Senator Andreychuk says, emphasize culture, is not in separate schools. It is integrated into all 84 of their schools, varying depending on the number of Native kids in that particular school.

The public school system in Edmonton, with somewhat less success, has tried the idea of separate Native-only schools, with not very optimistic results academically. The schools become too much a question of social problems and not enough a question of learning, and that is the difficulty. If you try to separate Aboriginal kids in such schools, you wind up with disproportionate social problems.

Now, there is no quick, easy answer here. The results are not brilliant for Native kids in Edmonton, nor are they in Saskatoon, Regina or Vancouver. The idea of separate schools for Natives only, in an urban context, is not, in general, an appropriate way to go about it. Who pays is another question that you have raised.

I would like Ottawa to pay more for off-reserve schools, but — let us face it — First Nation and Metis people come off the reserve and are Canadian citizens, just as you and I are. They have the right to a good education, and the provincial governments have a responsibility to respect Native culture, to introduce appropriate programming and not to shirk on this matter. It is really only in the last decade that the provincial ministries of education have taken really seriously that they must do better with respect to the outcomes of Native kids in provincial schools. To their credit, there is a lot of activity going on in education departments in Western Canada precisely to that end.

compréhension et de stimuler la demande vis-à-vis de l'éducation. Je tourne peut-être en rond, mais c'est ce que me disent les gens. Je reçois des demandes des chefs autochtones en milieu urbain qui me disent qu'ils ont besoin de ressources. Il y a la question des réserves. On peut aussi se demander s'il faut offrir aux Autochtones un système d'éducation spécialisé qui soit légèrement différent de celui offert au reste de la population.

Les communautés d'immigrants se posent les mêmes questions à Toronto, par exemple, même si l'optique est différente. Comment agir et où concentrer les ressources actuellement?

M. Richards : Je vais commencer en vous donnant deux exemples d'initiatives en cours actuellement.

Le cas d'Edmonton est intéressant. C'est une ville de l'Ouest canadien qui a une des plus grandes populations autochtones. Elle a un système scolaire séparé, qui a des liens historiques avec l'Église catholique. Il y a aussi le système scolaire public, qui est laïc. Or, les deux systèmes ont quelque chose en commun, puisqu'ils sont tous les deux financés entièrement par le gouvernement provincial.

Le système scolaire catholique d'Edmonton est reconnu partout au Canada comme étant l'une des organisations scolaires les plus ambitieuses et les plus novatrices en ce qui concerne l'éducation des Autochtones. Ce système a choisi, à bon escient il me semble, d'offrir une programmation autochtone qui met l'accent sur la culture, comme le dit le sénateur Andreychuk, sans créer d'écoles séparées pour les Autochtones. Le programme est offert dans l'ensemble des 84 écoles, quoiqu'il y ait des variations selon le nombre d'enfants autochtones inscrits dans une école particulière.

Le système scolaire public d'Edmonton a connu moins de succès avec les écoles réservées aux Autochtones, dont les résultats scolaires ne sont pas très prometteurs. Ces écoles ont été victimes de problèmes sociaux, au détriment de l'apprentissage, voilà la difficulté. Si l'on tente de cantonner les enfants autochtones dans de telles écoles, les problèmes sociaux deviennent disproportionnés.

Il n'y a pas de solution rapide et facile. Les résultats scolaires des enfants autochtones d'Edmonton, de Saskatoon, de Regina ou de Vancouver ne sont pas brillants. En général, dans un contexte urbain, la solution n'est pas de créer des écoles réservées aux Autochtones. Vous avez également soulevé la question de savoir qui doit payer.

Moi-même, j'aimerais qu'Ottawa paie davantage pour soutenir les écoles situées à l'extérieur des réserves mais, soyons réalistes, les Métis et les Premières nations qui quittent les réserves sont des citoyens canadiens, comme vous et moi. Ces gens ont droit à une bonne éducation, et les gouvernements provinciaux ont la responsabilité de respecter la culture autochtone, d'offrir une programmation appropriée et de ne pas se soustraire à leurs obligations en la matière. Ce n'est qu'au cours de la dernière décennie que les ministères provinciaux de l'Éducation se sont rendu compte qu'ils devaient améliorer le rendement des enfants autochtones inscrits aux écoles provinciales. Il faut reconnaître les efforts louables consacrés par les ministères de l'Éducation de l'Ouest canadien à cette fin.

Let us talk for a minute about reserve schools. Another initiative that has not been mentioned to this point — and I think it was a honourable one — was four pages in the federal budget this spring promising an extra \$300 million, approximately, to reserve schools and promising legislation with the idea of encouraging First Nation reserves to establish the equivalent of school boards on reserve. If anyone has followed this dossier closely — and I have because I have been involved in giving advice to the federal government on it — it ran off the rails in October when a group of chiefs said that they did not like what the federal government was initially proposing. This is too important an initiative to let it fall off the rails. I hope that your committee will dig into the matter of reserve school organization. Apart from a few saints who are teachers in reserve schools, it is nearly impossible to get good education outcomes from stand-alone schools. Both of us are from Saskatchewan, and we realized that we had to change, in the mid-20th century, from the prairie school house model into one of school districts.

Enough from me on that theme.

Mr. McCaskill: I have been involved in Aboriginal education for 40 years, and it is a huge complex issue. The jurisdictional issue that you raised needs to be highlighted, and if your committee can do that, that would be something very important. There are still huge problems in terms of the federal and provincial governments disputing who is responsible for what once Aboriginal people leave the reserve and who is responsible for what when they are primarily provincial government responsibilities, such as education.

As I said, the provinces have done some significant things. For example, in the post-secondary area the Province of Ontario recognizes that Aboriginal students in colleges or universities need extra support services, and they now give every college and university between half a million and a million dollars to provide extra support services, such as counsellors, mentors and special academic programs.

The other big issue is whether you establish special educational programs for Aboriginal students or integrate them and incorporate more and more Aboriginal content into the curriculum as a whole. You will notice that in Nunavut they now require in curriculum in all schools that the residential school experience be taught. The more that non-Aboriginal people are educated about Aboriginal issues, such as Aboriginal contributions to Canadian society and a number of other things in terms of the history and the contemporary situation of Aboriginal people, the better.

I think the issue that was raised is quite true. Many of the specific programs in urban areas that were established for Aboriginal people, like the First Nations School in Toronto, have had difficulties because in some ways many of the special needs of students of the schools in those cities have been then put into these special schools. Therefore, they have not been typical

Si nous parlions un peu des écoles des réserves. Nous n'avons pas parlé d'une initiative, fort honorable à mon avis, qui a occupé quatre pages du budget fédéral déposé ce printemps. On y promettait de fournir environ 300 millions de dollars aux écoles des réserves et d'adopter un projet de loi en vue d'encourager les réserves des Premières nations à établir des organisations équivalentes aux conseils scolaires. Si vous avez suivi ce dossier de près, comme c'est mon cas puisque je fournis des conseils au gouvernement fédéral, le projet a dérapé en octobre lorsqu'un groupe de chefs ont indiqué leur désaccord vis-à-vis de la proposition initiale du gouvernement fédéral. Or, cette initiative a beaucoup trop d'importance pour tomber à l'eau. J'espère que votre comité se penchera sur la question de l'organisation des écoles des réserves. Mis à part le travail de quelques enseignants extrêmement doués, il est presque impossible d'obtenir de bons résultats scolaires dans une école de réserve indépendante. Nous deux sommes natifs de la Saskatchewan, où on a compris qu'il fallait changer le système, au milieu du XX^e siècle, pour abandonner la petite école des Prairies et créer les districts scolaires.

J'ai suffisamment dit là-dessus.

M. McCaskill : Je travaille sur le dossier fort complexe de l'éducation des Autochtones depuis 40 ans. Il faut souligner le conflit des compétences, et si votre comité était en mesure de le faire, ce serait extrêmement utile. Nous éprouvons toujours d'énormes problèmes du fait que le gouvernement fédéral et les provinces ne s'entendent pas sur leurs responsabilités à l'égard des Autochtones qui quittent la réserve et des sphères d'activités qui relèvent principalement des provinces, telles que l'éducation.

Comme je l'ai déjà indiqué, les provinces ont consacré des efforts importants. À titre d'exemple, la province de l'Ontario reconnaît que les étudiants autochtones postsecondaires inscrits aux collèges et aux universités ont besoin de services de soutien supplémentaires. La province accorde désormais à chaque collège et université de 500 000 \$ à 1 million de dollars afin que ces établissements puissent offrir des services de soutien supplémentaires, tels que des conseillers, des mentors et des programmes de formation spéciaux.

Il reste à savoir également si l'on doit établir des programmes spéciaux destinés aux élèves autochtones ou s'il faut intégrer ces élèves et incorporer au cursus de plus en plus de contenu propre aux Autochtones. Sachez qu'au Nunavut, on exige maintenant que toutes les écoles enseignent aux élèves l'histoire des écoles résidentielles. Plus on enseignera aux jeunes non autochtones les sujets qui sont chers aux Autochtones, tels que la contribution des Autochtones à la société canadienne et encore l'histoire et la situation actuelle des Autochtones, plus le système en sera amélioré.

Mon collègue a soulevé un point valide. Bon nombre des programmes spécialisés offerts dans les centres urbains aux Autochtones, comme l'École des Premières nations à Toronto, ont connu des problèmes, car de nombreux élèves ayant des besoins spéciaux ont été inscrits aux écoles autochtones. Ces écoles ne sont donc pas des écoles publiques typiques. Nous recommandons donc,

public schools. We recommend, similar to the African-centred schools established in Toronto, that an Aboriginal First Nations school with largely high academic standards be established for high school students in Toronto primarily for economically successful children of Aboriginal parents. We found a huge problem with regard to middle-class Aboriginal children and youth losing their culture, their teachings and not being familiar with them.

There have been some successful schools. This includes the the Joe Duquette alternative cultural survival school in Saskatchewan, which has been very successful in educating Aboriginal people. They devote a lot of the curriculum to Aboriginal issues and helping Aboriginal students strengthen their identity and culture as Aboriginal people, while at the same time providing a sound academic education. There have been a lot of initiatives provincially, and the federal government should probably provide more funding for urban Aboriginal schools and get over this jurisdictional issue that seems to be constantly in the way of trying to get a lot of urban issues settled with regard to Aboriginal people in the cities.

Senator Ataullahjan: Professor Richards, in your recent commentary on happiness among urban or Aboriginal people, you discuss high levels of reported happiness and a sense of well-being. However, the data that we hear consistently talks about urban Aboriginal people — those who live in the cities — having poorer health, achieve lower levels of education, and generally a lower income. Can you explain the apparent contradictions to the committee?

By the way, the Bangladeshi shirt looks good.

Mr. Richards: Thank you.

It is a contradiction, senator, and I am not sure that I have a satisfactory answer to it. I think I have part of the answer.

First, the questions that we asked in the context of the Urban Aboriginal People's Study, which was done in 2009 and published in 2010, replicate results which were done by Heritage Canada six years earlier and not published. If you go back to that report, you will see that I devoted a box in it to discussing this unpublished study done by Heritage Canada posing similar questions in the Prairies to urban Native people and rural people, with some of them on reserve and some not. Again, it was the same result. On average, Native people say they are about as happy as non-Native people. Urban are about as happy as those on reserve — or life satisfaction, to be more academic about it. However, they also find that among those who say that life is not going well, there are proportionately far more Native people than non-Native people.

To come to another part of this contradiction that you were speaking to, how can it be that urban Native people say they are reasonably happy when we know that their education, income

à l'instar des écoles afro-centriques établies à Toronto, qu'une école secondaire autochtone des Premières nations, où les attentes seront très élevées en ce qui concerne le rendement scolaire, soit établie à Toronto, surtout pour les enfants de parents autochtones ayant réussi sur le plan économique. Les enfants et les jeunes Autochtones de la classe moyenne perdent leur culture et ne connaissent pas les enseignements traditionnels, ce qui constitue un énorme problème.

Certaines écoles ont bien réussi. Il y a par exemple l'école parallèle pour la survie culturelle Joe Duquette, en Saskatchewan, qui réussit très bien sur le plan de l'éducation des Autochtones. Une grande partie de son programme porte sur les questions touchant les Autochtones et est destinée à aider les élèves autochtones à renforcer leur identité et leur culture, tout en leur offrant une solide éducation. Un bon nombre d'initiatives ont été mises en place par les provinces, mais le gouvernement fédéral devrait probablement financer davantage les écoles autochtones en milieu urbain et faire fi de cette question touchant les compétences qui semble l'empêcher constamment de régler un grand nombre des problèmes concernant les Autochtones qui vivent dans les régions urbaines.

Le sénateur Ataullahjan : Monsieur Richards, vous avez affirmé récemment que le niveau de bonheur et de bien-être des Autochtones vivant en milieu urbain est élevé. Cependant, les données qu'on nous présente continuellement sur les Autochtones qui vivent dans des régions urbaines révèlent qu'ils sont moins en santé, moins éduqués et ont généralement un revenu moins élevé. Pouvez-vous nous expliquer cette contradiction?

En passant, cette chemise du Bangladesh est très jolie.

M. Richards : Merci.

Il s'agit en effet d'une contradiction, madame le sénateur, et je ne suis pas certain d'avoir une réponse satisfaisante à vous donner. Je crois que j'ai une réponse partielle.

Premièrement, les questions que nous avons posées dans le cadre de l'étude sur les Autochtones en milieu urbain, qui a été menée en 2009 et publiée en 2010, sont les mêmes que celles posées lors de l'étude effectuée par Patrimoine canadien six ans auparavant, mais qui n'a jamais été publiée. Dans le rapport, je parle de cette étude non publiée de Patrimoine canadien lors de laquelle on a posé des questions similaires à des Autochtones vivant en milieu urbain ou rural dans les Prairies, dont certains habitaient dans une réserve. Les résultats sont les mêmes. En général, les Autochtones affirment être aussi heureux que les non-Autochtones. Les Autochtones en milieu urbain sont également à peu près aussi heureux que ceux qui habitent dans une réserve. Je devrais parler de leur niveau de satisfaction, question d'utiliser la bonne terminologie. Cependant, parmi ceux qui affirment ne pas être satisfaits de leur vie, on compte un bien plus grand nombre d'Autochtones que de non-Autochtones.

Par ailleurs, comment se fait-il que les Autochtones en milieu urbain affirment être relativement heureux alors que leur niveau d'éducation, de revenu et d'emploi n'est pas aussi élevé que celui

and employment situation is not as good as that of a typical non-Aboriginal Canadian? Part of the answer is that many urban Native people compare their economic situation with that of cousins or uncles who are still back on the reserve; relative to them, they are doing better. That is one of the results Mr. McCaskill is alluding to by saying there is success among urban Aboriginals.

One of the stereotypes that is wrong is that urban Aboriginals are primarily those with severe problems of homelessness, whether it is downtown Toronto or Vancouver. That is a serious problem, but it is not the typical urban Native experience. As Mr. McCaskill says, there is now a thriving, if small, urban Native middle class and that is all to the good.

I do not know if that is a satisfactory answer. You may have a better explanation than that.

Senator Ataullahjan: I will see if I do, but that is satisfactory.

Mr. McCaskill: With any group, there is a very complex set of situations and people find themselves in a number of different circumstances. Even if they are experiencing some difficulty or compare themselves to people in the rural areas, they will find that they are happier with their lot than others in the rural areas. It is a difficult situation. It has to do with all sorts of issues that are so complex that it is difficult to say. Every study is the result of its methodology and how the studies are conducted. I think the Environics study was more of a perception study versus the TARP study, which was more of a needs study in focusing on behaviours. There were different kinds of studies, but we emphasize in both studies that there are a number of Aboriginal people who are successful. They are often the ones who are not heard from. We found it was not easy to discover and interview people who were in economically successful circumstances because they were living in Scarborough or Milton or wherever and doing fine. It was more difficult to find out what their situation was.

At the other level, we found it was difficult to study homeless people. We interviewed 150 homeless people and had to have people with particular skills to be able to interview them as well. A lot has to do with the nature of the studies.

The Chair: This committee travelled to Winnipeg, Saskatoon and Vancouver just a few weeks ago. In Saskatoon, we met with Mr. Ray Ahenakew, Acting President of the First Nations University. He said something that has stayed in my head, which is that when Aboriginal students are studying on the reserves, the problem is K to 12. They do not have a chance afterward if they have not had a good education on the reserve; the problem is K to 12. I have been thinking about that, and you have been articulate about how important education is.

d'un Canadien moyen non autochtone? C'est en partie parce que de nombreux Autochtones en milieu urbain comparent leur situation économique à celle de cousins ou d'oncles qui habitent encore dans une réserve; par rapport à eux, ils réussissent mieux. C'est ce à quoi M. McCaskill fait référence quand il parle de la réussite des Autochtones en milieu urbain.

Un des faux stéréotypes est celui selon lequel les Autochtones qui vivent en milieu urbain sont principalement ceux qui ont sombré dans l'itinérance, que ce soit dans le centre-ville de Toronto ou celui de Vancouver. C'est un grave problème, mais ce n'est pas le cas de la moyenne des Autochtones en milieu urbain. Comme M. McCaskill l'a affirmé, il existe maintenant une classe moyenne d'Autochtones en milieu urbain, qui est petite mais prospère, et c'est tant mieux.

Je ne sais pas si cette réponse est satisfaisante. Vous obtiendrez peut-être une meilleure explication.

Le sénateur Ataullahjan : Peut-être que oui, mais votre réponse me satisfait.

M. McCaskill : Peu importe le groupe, il existe toujours un ensemble très complexe de situations et les gens vivent tous des circonstances différentes. Même s'ils sont confrontés à certaines difficultés, s'ils se comparent aux gens des régions rurales, ils s'estimeront plus heureux qu'eux. C'est une situation difficile. Toutes sortes de problèmes complexes entrent en jeu. Les études sont toutes menées différemment et la méthodologie qui est utilisée varie également. Je pense que l'étude effectuée par Environics portait plus sur la perception, tandis que le TARP, portait davantage sur les comportements. Il s'agit de deux types d'études différents, mais les deux soulignent qu'un certain nombre d'Autochtones réussissent bien. Nous entendons par contre rarement parler d'eux. Nous avons eu du mal à trouver des Autochtones qui réussissent bien sur le plan financier parce qu'ils habitent à Scarborough ou à Milton, par exemple. Nous avons eu davantage de difficultés à les trouver.

D'un autre côté, il a aussi été difficile d'étudier les itinérants. Nous avons rencontré 150 personnes itinérantes et nous avons dû faire appel à des gens possédant des compétences particulières pour être en mesure de les interviewer. La nature des études est un élément important.

La présidente : Notre comité s'est rendu à Winnipeg, à Saskatoon et à Vancouver il y a quelques semaines. À Saskatoon, nous avons rencontré M. Ray Ahenakew, le président intérimaire de l'Université des Premières nations. Il a dit quelque chose qui m'est resté en tête. Il a souligné que la période la plus importante de l'éducation des élèves autochtones qui vivent dans les réserves, c'est celle allant de la maternelle à la 12^e année. S'ils n'ont pas reçu une bonne éducation dans la réserve de la maternelle à la 12^e année, ils n'ont aucune chance de réussir par la suite. Cela m'est resté en tête, et je constate que vous avez parlé de façon éloquente de l'importance de l'éducation.

We talked about separate schools and other schools. Do you think there needs to be schools or help set up for people who come from reserves — I am very reluctant to say this, but there is no other way I can say it — like a catch-up or a way to get some extra help so they are not lost in the post-secondary and have the same opportunities that our children get? It is not their fault they get poor education.

Shall we start with you, Professor McCaskill?

Mr. McCaskill: Absolutely.

I think you have touched on a very important point, that educational levels, despite the fact they might, for example, have high school education, the actual academic level of students coming out of especially the northern First Nations communities is much lower.

We established a diploma program back in 1974 to deal with that very issue. We found that the intelligence level of Aboriginal students was just as high as that of non-Aboriginal students, but they were not graduating from high school for a whole variety of reasons, such as poverty, lack of supports and the quality of educational system within the schools. Many teachers did not want to teach in those communities or did not fit in well and left; there was a huge turnover. I am sure you know about many of these issues.

There needs to be programs to transition students from those schools with lower levels of academic achievement to post-secondary levels. We find over and over again that the Aboriginal students who come to Trent University tend to have lower levels of achievement. We have in place mentorship and counselling programs, a whole array of programs, but even at that point, for example, if something goes wrong at home with an Aboriginal student, they do not often have the supports that a middle-class non-Aboriginal student would have. If something tips the scales in terms of an Aboriginal student, they end up leaving because they just do not have the supports and feel they have to go back.

It is not so much now, but in the past it has been a huge issue, coming to a setting that was so different in terms of trying to adjust to that first year of university. It is extremely difficult for many Aboriginal students to try to cope with the expectations they have in terms of reading and writing levels, essay writing, making formal presentations and all of those things. There is a real need for that kind of transition. That is a huge issue, and we are recognizing it more and more, and the provinces are also recognizing it more and more.

Mr. Richards: Paul Martin, to his credit, after he was no longer Prime Minister, continued with his active interest in Aboriginal matters. He has a foundation with a number of pilot projects in high schools, one of which is in east Vancouver near where I live, Britannia school. Mr. Martin, in chatting about this with him

Nous avons parlé d'écoles distinctes et d'autres écoles. Doit-on mettre sur pied des écoles ou des programmes d'aide à l'intention des Autochtones qui viennent des réserves — j'hésite beaucoup à dire cela ainsi, mais je ne trouve pas d'autre façon de le dire — comme un programme de rattrapage de sorte qu'ils puissent bien suivre au niveau postsecondaire et bénéficier des mêmes possibilités que nos enfants? Ce n'est pas de leur faute s'ils reçoivent une piètre instruction.

Voulez-vous répondre en premier, monsieur McCaskill?

M. McCaskill : Certainement.

Je crois que vous soulignez là un point très important. Au terme de leurs études secondaires, les résultats scolaires des élèves des communautés des Premières nations, particulièrement celles du Nord, sont beaucoup moins élevés.

En raison de ce problème, nous avons établi en 1974 un programme menant à l'obtention d'un diplôme. Nous avons constaté que le niveau d'intelligence des élèves autochtones était équivalent à celui des élèves non autochtones, mais que le taux de diplomation était inférieur, pour diverses raisons, notamment la pauvreté, le manque de soutien et la piètre qualité du système d'éducation. De nombreux professeurs ne voulaient pas enseigner dans ces communautés ou ne parvenaient pas à s'y intégrer. Ils ont donc choisi d'aller enseigner ailleurs. Par conséquent, le taux de roulement du personnel était très élevé. Je suis certain que vous êtes au fait d'un grand nombre des problèmes.

Il faut établir des programmes pour permettre aux élèves de ces écoles où le taux de réussite scolaire est moins élevé d'accéder à l'éducation postsecondaire. Nous constatons souvent que le taux de réussite scolaire des étudiants autochtones qui fréquentent l'Université Trent est moins élevé que celui des autres étudiants. Nous avons mis en place des programmes de mentorat et d'orientation, toutes sortes de programmes, mais il demeure que si, par exemple, un étudiant autochtone a des problèmes à la maison, il est rare qu'il bénéficie du même soutien qu'un étudiant non autochtone de la classe moyenne. Si les problèmes sont trop importants, l'étudiant autochtone abandonnera ses études universitaires parce qu'il n'a pas le soutien nécessaire.

Le problème est moins important qu'auparavant, mais il n'est pas facile pour eux de s'adapter durant cette première année d'université, car l'environnement est très différent. De nombreux étudiants autochtones ont beaucoup de mal à satisfaire aux attentes sur le plan de la lecture et de l'écriture, des rédactions, des exposés, et cetera. Ce genre de transition est essentiel. Nous reconnaissons de plus en plus, à l'instar des provinces, qu'il s'agit d'un problème important.

M. Richards : Paul Martin, quand il n'était plus premier ministre, a continué de s'intéresser activement aux questions touchant les Autochtones. Il a mis sur pied une fondation, qui finance un certain nombre de projets pilotes dans des écoles secondaires, notamment à l'école Britannia, qui se trouve dans

several weeks ago, said that if he were to start all over again, he would start at the preschool and early primary level. I think he is right.

The First Nations Education Steering Committee here in B.C. has a school-board-like role with respect to schools on reserve in this province, and it does some pretty good recording and analysis of the results of kids in reserve schools. One of the results that you see is that very early on, in Grades 1, 2 and 3, First Nations kids in these schools begin to fall behind grade-level expectations with respect to basic reading, writing and math. I am a great advocate of early childhood education. There is a very fragmentary program, Aboriginal Head Start, across Canada, which is not well-developed on reserves, and it deserves to be.

If we are talking, Senator Jaffer, about how to overcome the problem of First Nations and Metis kids in post-secondary education, I am trying to force you to go back to early childhood and early primary. Until there is adequate emphasis on the importance of getting that right, I think we will all be very frustrated. This is not reinventing the wheel.

When I was young many years ago and a graduate student in St. Louis, Missouri, St. Louis was one of the big cities with huge problems of discrimination against African American students and one of the places that began piloting Head Start programming, which targets early primary and even preschool, in a group that has been marginalized and has limited exposure in the community to success in the formal school system, trying to overcome that burden in a number of ways.

I hope there will be some place in your report for discussing the role, both on and off reserve by the way, for early childhood programming and early primary school programming, which is very sensitive, to ensure that First Nations and Native kids in general feel at home in the school system.

Senator White: Supplementary to that, you talked about high school graduation rates. I think there is also — you can probably confirm this — research as to whether there is an actual high school graduation diploma equivalent to other places. I am talking about Nunavut in particular, where studies in the early 2000s identified that the number of high school graduates who would have scored a grade 12 on a GED, for example, was much lower — as a matter of fact I think dramatically lower — than anywhere else in Canada. I am not sure if that has been emulated in any other First Nation or strictly Aboriginal communities, but I know in Nunavut it was an issue.

l'est de Vancouver, près de chez moi. Je me suis entretenu avec M. Martin il y a quelques semaines à ce sujet, et il m'a avoué que, si c'était à refaire, il se serait concentré d'abord sur le préscolaire et le début du primaire. Je crois qu'il a raison.

Le Comité directeur de l'éducation des Premières nations de la Colombie-Britannique joue un rôle qui s'apparente à celui d'une commission scolaire auprès des écoles des réserves de la province. Il compile les résultats des élèves qui fréquentent les écoles des réserves et il en effectue une bonne analyse. Les résultats montrent notamment que très tôt, en 1^{re}, 2^e et 3^e années, les élèves des Premières nations de ces écoles commencent à prendre du retard sur le plan de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Je suis un fervent partisan de l'éducation préscolaire. Il existe un programme très fragmenté, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones, mis en œuvre à l'échelle du Canada, qui n'est pas très bien développé dans les réserves et qui devrait l'être.

Quant à la façon de s'attaquer aux problèmes qu'éprouvent les élèves des Premières nations et des communautés métisses au niveau postsecondaire, madame le sénateur Jaffer, je dirais qu'il faut mettre l'accent sur la petite enfance et le début du primaire. Tant qu'on ne fera pas cela, je crois que nous continuerons tous de ressentir un fort sentiment de frustration. Il ne s'agit pas de réinventer la roue.

Quand j'étais jeune, il y a de nombreuses années, et que j'étais un étudiant des cycles supérieurs à St. Louis, au Missouri, St. Louis était l'une des grandes villes américaines aux prises avec un énorme problème de discrimination à l'égard des étudiants afro-américains. On a commencé à mettre en place des programmes d'aide destinés aux élèves du début du primaire et même aux enfants d'âge préscolaire. Il s'agissait d'un groupe marginalisé qui ne connaissait pas beaucoup la réussite dans le système scolaire et qui essayait d'y parvenir par de nombreux moyens.

J'espère que vous parlerez dans votre rapport du rôle, tant dans les réserves qu'à l'extérieur des réserves, des programmes destinés aux enfants d'âge préscolaire et aux élèves du début du primaire, car ces programmes visent à faire en sorte que les élèves des Premières nations et des communautés autochtones en général soient à l'aise dans le système scolaire.

Le sénateur White : Vous avez parlé des taux de diplomation au secondaire. Je pense qu'on effectue des recherches — vous pourrez probablement le confirmer — pour déterminer si le diplôme d'études secondaires que reçoivent les Autochtones est équivalent à celui qu'obtiennent les élèves non autochtones. Je veux parler du Nunavut en particulier. Au début des années 2000, on a constaté que le nombre de finissants des écoles secondaires de cette région qui auraient pu obtenir un certificat de formation générale, par exemple, était beaucoup moins élevé — en fait je crois que la différence était très grande — que n'importe où ailleurs au Canada. Je ne sais pas si la situation est la même au sein d'autres Premières nations ou communautés autochtones, mais je sais qu'au Nunavut, c'était un problème.

Mr. McCaskill: I think that is the general finding, particularly for some of the more remote reserves, for example in the northern reserves particularly.

Some of the urban reserves, for example Six Nations near Brantford or even some of the reserves near us, such as Curve Lake First Nation near Peterborough, have levels of education that are roughly equivalent, although students often have to go off the reserve after elementary school.

Generally speaking, it is quite correct to say that the level of actual academic achievement of students graduating from First Nations schools is lower than non-Aboriginal people graduating from high schools.

The Chair: There are so many questions I know we want to ask you because education is pivotal in our work, your work and what we could learn from you, but we have run out of time. I thank both of you. We will be studying this for a few months, and maybe we will have to get more advice from you. Thank you both for your time.

Honourable senators, I am pleased to now welcome Mr. Richard Missens, Executive Director, Community Relations for the First Nations University. Those of us who travelled to his university in Saskatoon had an amazing time speaking to young people at the university and discovering what Mr. Missens does. It was a real treat.

I know you will speak to us about your program today, so please proceed, Mr. Missens.

Richard Missens, Executive Director, Community Relations, First Nations University: Good evening, senators. I apologize that I have a bit of a cold. This is my first time speaking in front of the Senate, and I have to have a cold; but I will try to bear through as best I can. My name is Richard Missens, and I am a faculty member with the School of Business and Public Administration. Currently, I am on leave to serve as Executive Director of Community Relations for the First Nations University.

Before I talk about the university, I will talk about myself. My story will help you to understand the impact that this institution has had on the lives of First Nations people and the way in which we all can enjoy our human rights better.

I am a member of the Pasqua First Nation. It is an Indian reserve located in southern Saskatchewan. I grew up there in the 1960s and 1970s, and I live there today. I left the reserve in 1980 to go to school and to find work. Eventually, I moved back about 11 years ago. During my time on the reserve, I have seen many things that have changed. I have also seen many things that have remained the same. This can be said of our First

M. McCaskill : Je crois que c'est ce qu'on a constaté en général, surtout dans les réserves éloignées, par exemple dans les réserves du Nord.

Dans certaines réserves urbaines, par exemple la réserve Six Nations, près de Brantford, ou même dans certaines réserves pas très loin d'ici, comme celle de la Première nation de Curve Lake, près de Peterborough, les niveaux d'instruction sont considérablement équivalents, quoique les élèves doivent souvent quitter la réserve après avoir terminé le cours primaire.

En général, il est juste de dire que le taux de réussite scolaire des finissants des écoles des Premières nations est moins élevé que celui des finissants des écoles secondaires non autochtones.

La présidente : Il y a tellement de questions que nous voulons vous poser parce que l'éducation est un sujet sur lequel nous nous attardons beaucoup, tout comme vous, et que nous voulons en savoir davantage, mais nous n'avons plus de temps. Je vous remercie tous les deux. Nous allons étudier ce sujet pendant quelques mois encore, et peut-être que nous vous consulterons à nouveau. Je vous remercie de nous avoir consacré un peu de votre temps.

Honorables sénateurs, je suis ravie d'accueillir maintenant M. Richard Missens, directeur exécutif du Service des relations avec le public de l'Université des Premières nations. Ceux d'entre nous qui ont visité cette université, à Saskatoon, ont bien aimé s'entretenir avec des étudiants et découvrir le travail de M. Missens. L'expérience a été très agréable.

Je sais que vous allez nous parler aujourd'hui de votre programme, alors allez-y, monsieur Missens.

Richard Missens, directeur exécutif, Service des relations avec le public, Université des Premières nations : Bonsoir, mesdames et messieurs les sénateurs. Vous m'excuserez, car je suis un peu enrhumé. C'est la première fois que je m'adresse au Sénat, et il fallait que je sois enrhumé; mais je vais essayer de faire de mon mieux. Je m'appelle Richard Missens, et je suis professeur à l'École de commerce et d'administration publique. Actuellement, j'occupe le poste de directeur exécutif du Service des relations avec le public de l'Université des Premières nations.

Avant de parler de l'université, je vais parler de moi-même. Mon histoire vous permettra de comprendre l'incidence qu'a eue cette institution sur la vie des peuples des Premières nations et la façon dont nous pouvons tous mieux jouir de nos droits de la personne.

Je suis membre de la Première nation Pasqua, qui vit dans une réserve située dans le sud de la Saskatchewan. J'ai grandi dans cette réserve dans les années 1960 et 1970, et j'y habite aujourd'hui. J'ai quitté la réserve en 1980 pour faire des études et trouver un travail. J'y suis revenu il y a environ 11 ans. Durant les années que j'ai passées dans la réserve, j'ai vu bien des choses changer. J'ai aussi vu bien des choses qui n'ont pas changé. La

Nations people who live off the reserve as well. Many of our families continue to struggle with issues of health, employment, education and cultural loss.

When I left the reserve to go to school, I attended the Saskatchewan Indian Federated College, now the First Nations University of Canada. I remember it was quite difficult as a student. I had to stay with relatives and get a part-time job. Even though I was made to feel welcome, my aunt's home was very small and overcrowded; and I ended up in a small bedroom in the basement in a makeshift work area. In 1993, I was hired as a faculty member for the First Nations University. I have since had the opportunity to work with many young Aboriginal learners over the past 20 years. I also spent seven years as the chair of my band's education authority. We worked with all aspects of education for the reserve, including the Post-Secondary Student Support Program.

During my years spent as an educator and an administrator, I have witnessed the adversity that First Nations people have had to overcome in completing their education. They face daily challenges in meeting even the basic human rights, such as shelter, food, clothing and health. Their learning experience is often in the context of cultural issues, such as the residential school legacy and the loss of cultural identity; family issues surrounding parenting, child-rearing and mobility; economic issues, such as family income, cost of living and employment; and social issues surrounding health care, education and housing.

First Nations University was established in 1976 by the First Nations in Saskatchewan in partnership with the University of Regina. With the mission of providing quality post-secondary education while enhancing the quality of life and preserving, protecting and interpreting the history, language, culture and artistic heritage of First Nations, the university offers a unique set of fully accredited undergraduate and graduate programs. The university is administratively independent from the University of Regina with its own board of governors and is a full member of the Association of Universities and Colleges of Canada — to this day, the only Aboriginal member.

We have found that not only is our curriculum unique but also our student body. Approximately 85 per cent of our students are Aboriginal, mainly First Nations; roughly 76 per cent are women, the majority of whom are single moms; the average age of our student is higher than that of other mainstream universities; approximately 72 per cent are classified as mature students who have been out of school for more than two years; and the majority

situation est la même pour les membres de notre Première nation qui vivent à l'extérieur de la réserve. De nombreuses familles continuent d'éprouver des difficultés sur le plan de la santé, de l'emploi, de l'éducation et de la culture, que nous sommes en train de perdre.

Quand j'ai quitté la réserve, c'était pour entreprendre des études au Saskatchewan Indian Federated College, qui est devenu depuis l'Université des Premières nations du Canada. Je me souviens d'avoir trouvé cette expérience assez difficile. Je devais habiter chez un membre de la famille et trouver un emploi à temps partiel. Même si j'y étais bien accueilli, le logement de ma tante était très petit et surpeuplé; j'occupais une petite chambre dans le sous-sol dans une aire de travail improvisée. En 1993, j'ai été embauché comme professeur à l'Université des Premières nations. Au cours des 20 dernières années, j'ai eu l'occasion de travailler avec de nombreux jeunes Autochtones. J'ai aussi occupé pendant sept ans le poste de président de l'autorité scolaire de ma bande. Nous nous occupons de tous les aspects de l'éducation dans la réserve, notamment du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire.

En tant que professeur et administrateur, j'ai été témoin de la difficulté avec laquelle les peuples des Premières nations effectuent leur parcours scolaire. Ils éprouvent même de la difficulté à combler leurs besoins de base, comme se loger, se nourrir, se vêtir et veiller à leur santé. Leur cheminement scolaire est souvent marqué par des problèmes d'ordre culturel, comme les séquelles laissées par les pensionnats indiens et l'effritement de l'identité culturelle; des problèmes liés au rôle parental, à l'éducation des enfants et à la mobilité; des problèmes de nature financière, comme le revenu, le coût de la vie et l'emploi; et des problèmes liés à la santé, à l'éducation et au logement.

L'Université des Premières nations a été créée en 1976 par les Premières nations de la Saskatchewan en partenariat avec l'Université de Regina. Ayant pour mission d'offrir une éducation postsecondaire de qualité tout en améliorant la qualité de vie des Premières nations et en préservant et en interprétant leur histoire, leur langue, leur culture et leur patrimoine artistique, l'université offre un ensemble unique de programmes de premier, deuxième et troisième cycle entièrement agréés. L'université n'est pas administrée par l'Université de Regina. Elle possède son propre conseil d'administration et elle est membre à part entière de l'Association des universités et collèges du Canada — le seul établissement autochtone à faire partie de cette association.

Nous constatons qu'à l'instar de nos programmes, notre clientèle est également unique. Environ 85 p. 100 de nos étudiants sont des Autochtones, principalement des membres des Premières nations; à peu près 76 p. 100 sont des femmes, dont la majorité sont des mères seules; la moyenne d'âge de nos étudiants est plus élevée que celle des étudiants d'autres universités; approximativement 72 p. 100 sont des étudiants qui

of our students, around 67 per cent, have children and families. We have anywhere from 2,000 to 3,000 students from other universities attending our classes on an annual basis.

Our studies have indicated that retention rates of Aboriginal students are generally 50 per cent lower than that of non-Aboriginal students. Even at our institution, we experience a 42 per cent retention rate from year one to year two. This means that in the first year, we lose more than half of our students. Much of this is for what I would call needless reasons, such as housing, child care, household poverty, transportation, et cetera. However, our retention rate for year two to year three is much higher, from 70 per cent to 75 per cent; and from 80 per cent to 85 per cent for year three to year four. The university has a completion rate of more than 95 per cent in the final year. We know that if we can help students get through their first year, we can greatly improve their chance of graduating.

In this regard, we recently initiated two strategies. The first is an emergency bursary fund. Students can apply for financial assistance to help with immediate emergencies. The idea is that, if we can help students with some of their most pressing needs, we can help them to stay in school. This fall term, we gave out roughly \$12,000 in assistance to our students to help with costs associated with food, rent, childcare, winter clothing, books, utilities, bus fare and a laptop.

Our second strategy involved a more direct approach. We initiated our Student Transition and Retention, STAR, program, targeted directly at first-year students. Our early results are very encouraging. We experienced a 75 per cent retention rate for the students enrolled in the program. We now want to be able to encourage more students to take this program, and we are looking at extending it to second year as well.

To date, we have alumni of more than 3,500 graduates. Our graduates represent our institution's success through their achievement. We found that they reside in every province and territory in Canada and a number of them in other countries as well.

I am currently working with our alumni association in planning a homecoming event scheduled for April 5, 2013, to coincide with our annual spring celebration powwow. The alumni have been getting requests from former students inquiring about their eligibility for membership in the alumni association. These are students who have taken classes from the First Nations University but have not necessarily graduated from one of our

n'ont pas fait d'études depuis plus de deux ans; et la majorité de nos étudiants, environ 67 p. 100, ont des enfants. Nous accueillons tous les ans entre 2 000 et 3 000 étudiants provenant d'autres universités.

Nos études ont révélé que les taux de rétention des étudiants autochtones sont généralement 50 p. 100 plus bas que ceux des étudiants non autochtones. Au sein de notre institution, après la première année, le taux de rétention s'élève à 42 p. 100. Cela signifie que durant la première année, nous perdons plus de la moitié de nos étudiants. La plupart du temps, les étudiants abandonnent leurs études pour des motifs qui sont navrants à mon avis, comme le logement, les services de garde, la pauvreté, le transport, et cetera. Toutefois, notre taux de rétention après la deuxième année est beaucoup plus élevé. Il s'établit entre 70 et 75 p. 100. Après la troisième année, il se situe entre 80 et 85 p. 100. L'université enregistre un taux de réussite de plus de 95 p. 100 durant la dernière année. Nous savons que si nous pouvons aider les étudiants à terminer leur première année, nous pouvons considérablement augmenter la probabilité qu'ils terminent leurs études.

À cet égard, nous avons récemment élaboré deux stratégies. La première est l'établissement d'un programme de bourses d'urgence, qui permet aux étudiants de demander un soutien financier pour des besoins urgents. Nous sommes d'avis que si nous pouvons aider les étudiants à répondre à leurs besoins les plus urgents, nous pouvons les aider à persévérer dans leurs études. Au cours de la session d'automne, nous avons versé environ 12 000 \$ à des étudiants pour les aider à assumer les coûts liés à la nourriture, au logement, à la garde d'enfants, à l'achat de vêtements d'hiver, de manuels et d'ordinateurs portables, aux services publics et au transport en commun.

Notre deuxième stratégie comporte une approche plus directe. Nous avons mis en place un programme pour la transition et la rétention, qui s'adresse directement aux étudiants de première année. Les premiers résultats sont très encourageants. Le taux de rétention chez les étudiants qui participent à ce programme a été de 75 p. 100. Nous voulons maintenant encourager davantage d'étudiants à participer à ce programme et nous envisageons de l'étendre aux étudiants de deuxième année.

Jusqu'à maintenant, nous comptons plus de 3 500 diplômés. Ces diplômés représentent la réussite de notre institution. Nous avons constaté qu'ils se sont établis dans tous les territoires et provinces du Canada et qu'un certain nombre d'entre eux vivent même dans d'autres pays.

Je suis actuellement en train de planifier avec notre association des anciens des retrouvailles, qui devraient avoir lieu le 5 avril 2013, ce qui coïnciderait avec la tenue de notre pow-wow du printemps. L'association reçoit des demandes de la part d'anciens étudiants qui souhaitent devenir membres, mais qui ne savent pas s'ils peuvent adhérer à l'association. Ce sont des étudiants qui ont suivi des cours à l'Université des Premières nations, mais qui n'ont pas

programs. With an inquiry rate of 4 to 1, we are looking at a possible membership of more than 15,000 alumni and friends in our association.

My own experience with the university has been life changing. My hope is that we have been able to replicate this for others and that we continue, with our alumni and friends, to work toward helping them with bigger dreams and with living lives of service and contribution. Thank you very much for allowing me time to present.

The Chair: Thank you very much, Mr. Missens. I have a question for you.

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada provides funding to status First Nations students seeking to pursue post-secondary education through the University College Entrance Preparation Program and the Post-Secondary Student Support Program. Do you have any experience with these programs, and if so, could you explain to the committee any views that you have on their implementation and effectiveness?

Mr. Missens: Yes, I do, particularly with the Post-Secondary Student Support Program. It is one of the programs that my own band helped to manage. I know that the program has very limited supports that we are able to give our students. In my own community, we had a waiting list of around 40 to 50 students every semester, waiting for a chance to go to school. We limited our support to tuition and books, which averaged around \$1,200 per student, and we provided a living allowance of \$1,000 per student for eight months of the year. That allowed our community to fund around 46 students a semester. These numbers are historical, but I know that the funding was very limited. We encourage students to look for student loans and to seek part-time employment while they were taking their studies.

The Chair: Also, are any of your students non-status First Nations people, and are there any financial supports in place for them as they are not eligible for federal funding under the UCEPP and the PSSSP?

Mr. Missens: Yes, about 20 per cent of our students at the First Nations University are non-Aboriginal students who are directly enrolled in our programs. I do know that some have student loans under the student loans program, and all of the students, including non-Aboriginal students, are eligible for any bursaries and scholarships we have. I know that some participate in that as well.

The Chair: Thank you very much.

Senator Andreychuk: As you know, I have been with the university from the start. I recall the first president, Ida Wasacase, exhibited foresight in saying that to get an academic degree was an absolute necessity for Aboriginal people. I think we could

nécessairement terminé un de nos programmes. Puisque pour chaque diplômé on compte quatre anciens étudiants de cette catégorie, nous pouvons envisager que notre association pourrait compter plus de 15 000 anciens et amis.

Mon expérience à l'université a changé ma vie. J'espère que nous avons réussi à faire en sorte qu'il en soit de même pour d'autres étudiants et que nous continuerons, avec nos anciens et amis, de les aider à réaliser de grands rêves et à apporter une contribution utile à la société. Je vous remercie beaucoup de m'avoir permis de m'exprimer.

La présidente : Je vous remercie beaucoup, monsieur Missens. J'ai une question à vous poser.

Le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord aide financièrement les membres des Premières nations ayant le statut d'Indien inscrit qui souhaitent effectuer des études postsecondaires, grâce au Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université et au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire. Avez-vous une connaissance pratique de ces programmes, et, le cas échéant, pouvez-vous nous donner votre point de vue sur leur mise en œuvre et leur efficacité?

M. Missens : Oui, je connais particulièrement bien le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire. Ma bande a participé à la gestion de ce programme. Je sais que c'est un programme qui offre un soutien très limité à nos étudiants. Au sein de ma communauté, entre 40 et 50 étudiants figuraient sur la liste d'attente chaque session; ils attendaient d'avoir la possibilité de faire des études. Nous offrons de l'aide seulement pour les droits de scolarité et les manuels, ce qui représentait en moyenne une somme d'à peu près 1 200 \$ par étudiant, et nous offrons également une allocation de subsistance de 1 000 \$ par étudiant pour huit mois de l'année. Cela a permis à notre communauté de financer environ 46 étudiants chaque session. C'est une aide importante, mais je sais que le financement est très limité. Nous encourageons les étudiants à demander des prêts et à trouver un emploi à temps partiel pour la durée de leurs études.

La présidente : J'aimerais aussi savoir si certains de vos étudiants sont des membres des Premières nations qui n'ont pas le statut d'Indien inscrit, et si on leur offre également une aide financière étant donné qu'ils ne sont pas admissibles à ces deux programmes fédéraux?

M. Missens : Oui, environ 20 p. 100 de nos étudiants ne sont pas des Autochtones. Je sais que certains d'entre eux profitent d'un prêt étudiant et que tous les étudiants, y compris les non-Autochtones, sont admissibles aux bourses que nous offrons. Je sais que certains en ont reçu.

La présidente : Je vous remercie beaucoup.

Le sénateur Andreychuk : Comme vous le savez, je travaille pour l'université depuis ses débuts. Je me souviens que la première présidente, Ida Wasacase, a fait preuve de clairvoyance en affirmant qu'il est absolument nécessaire pour les Autochtones

count them when we started, and now there are many. The university went into doing language, social work, education and some of the very basic needs and catch-up and then went into business management and other issues.

At that time, it was about how to get the students there because so many were not completing high school. Those that did had to play catch-up, so there were makeup programs to assist them. The third issue was to keep them there. You point out that that is still a problem. The first year is the difficulty.

What do we have to do, before they get to university, that we have not done so far? I know that the university went out to communities and gave courses. I went out to northern Saskatchewan and taught on Saturdays so that they would get used to the idea of university and how different it is from a high school class. That helped. Everything has helped, but what should we be doing before university to assist with the retention and the preparation so that they can be successful at it? You have identified housing and finances. Those are issues for Aboriginals and non-Aboriginals. That is why we have student loans and everything. What is it that we can do, on-reserve particularly, in the elementary and secondary schools that would help to get them to the level of being prepared for university life equally to other students, who always have problems anyway? It would be, at least, at some level.

Mr. Missens: That is a very good question. From my own experiences and in my own humble opinion, one of the things we need to do is to strengthen the K to 12 education system for First Nations people, whether that is on reserve or off reserve. Many of our students come into university — and it is not just our university — without the kinds of skills we need to help them succeed in first year. We spend a lot of time and energy helping students to get up to that level where they can succeed better, so one thing is preparation. I know, from my experience as our board chair in our own community, that funding levels for band-controlled education on reserve are not the same as levels for off-reserve schools. As the Aboriginal population grows, in particular in Saskatchewan, we make a much more significant proportion of the population. I would like to see the curriculum change in a way that helps First Nations people to retain languages, culture and identity, to understand our history and to inherit these things in a proper way.

d'obtenir un diplôme. Au début, on comptait peu de diplômés autochtones, mais maintenant, il y en a beaucoup. L'université offre maintenant des programmes dans les domaines des langues, du travail social, de l'éducation et d'autres domaines courants. Elle offre même des programmes en administration des affaires.

À l'époque, la difficulté consistait à obtenir des étudiants parce que beaucoup d'élèves ne terminaient pas leurs études secondaires. Ceux qui obtenaient un diplôme d'études secondaires devaient faire du rattrapage, alors des programmes à cet égard avaient été mis en place pour les aider. Une autre difficulté était de les amener à persévérer dans leurs études. Vous avez fait remarquer que cela constitue encore un problème. Durant la première année, un grand nombre abandonne.

Que devons-nous faire, avant les études universitaires, mis à part ce que nous avons fait jusqu'à maintenant? Je sais que des professeurs de l'université se sont rendus dans des communautés pour donner des cours. Je suis moi-même allée dans le nord de la Saskatchewan et j'ai donné des cours le samedi afin d'habituer les étudiants à l'idée de faire des études universitaires et de leur montrer à quel point ces cours sont différents de ceux qu'ils suivent à l'école secondaire. C'est une initiative qui s'est révélée profitable. Tout ce que nous avons fait a été utile, mais que pouvons-nous faire avant le niveau universitaire pour favoriser la persévérance scolaire et la préparation aux études supérieures pour assurer la réussite des étudiants? Vous avez parlé de logement et de finances. Ces problèmes concernent autant les non-Autochtones que les Autochtones. C'est pourquoi il existe des prêts étudiants. Que pouvons-nous faire, dans les réserves en particulier, dans les écoles primaires et secondaires pour que les Autochtones puissent arriver à l'université aussi bien préparés que les autres étudiants, qui eux aussi connaissent des difficultés de toute façon? Que pourrions-nous au moins faire?

M. Missens : C'est une très bonne question. D'après mon expérience, et à mon humble avis, ce que nous devons faire notamment, c'est améliorer le système scolaire, à partir de la maternelle jusqu'à la 12^e année, que ce soit dans les réserves ou à l'extérieur des réserves. Un grand nombre des étudiants qui entrent à l'université — et je ne parle pas seulement de notre université — ne possèdent pas les compétences qu'il leur faut pour réussir leur première année. Nous consacrons beaucoup de temps et d'énergie pour aider les étudiants à atteindre le niveau de connaissances qu'ils doivent avoir pour réussir. Il faut donc miser sur la préparation. Comme j'ai été président du conseil de ma propre communauté, je sais que le niveau de financement des écoles gérées par les bandes dans les réserves n'est pas le même que celui des écoles qui se trouvent à l'extérieur des réserves. À mesure que la population autochtone augmente, en particulier en Saskatchewan, elle occupe une place toujours plus importante au sein de la population globale de la province. J'aimerais qu'on modifie le programme afin de permettre aux Premières nations de conserver leurs langues, leur culture et leur identité, de comprendre leur histoire et d'acquérir toutes ces connaissances d'une manière appropriée pour elles.

What we found is that, when our students can begin to deal with the loss of identity, they feel a sense of achievement and pride and self-esteem. These things go a long way to helping students succeed as they meet greater challenges, especially academic challenges.

I also talked about the funding levels as well. Once students leave reserves or even when they are in the cities, it is about helping them financially to remain there. We lose a lot of students, and as I said earlier, it is because of what, to me, are silly things but to them are important things like transportation, housing, childcare, food, a job and those kinds of things. Those things really make a difference. If we can keep them with us for 12 months, the success rates change significantly.

Senator Andreychuk: Putting the issue of funding aside — because it is often that if we have money then we can — you have identified that cultural identity needs to be reinforced in K to 12. What other things in K to 12 have to be done that would reinforce?

Perhaps I can just move off into something else. When I did family court in Regina, I seemed to be able to work with the young people and turn them around better if there was some respect for education by their parents. Parents came in and said, “I did not get an education, but I know how important it is in today’s society.” There are not many jobs that you can get that do not have some certificate or qualification, whether it is technical skills or university skills; that was one type of parent. The other parent was one who wanted to help their child but really had no respect for education as being the key to it. How do we turn that around?

Mr. Missens: That is another set of excellent questions. Some of the factors that influence a child’s success in school include parenting. They start in the home and see the values they set. When we look at homes or households, even the poverty levels, health issues, economics and some of the social issues that we are talking about including discrimination and the quality of education, all play important roles in helping children to see value in their own work in how they prepare themselves for school as we move forward.

It is hard to put a single finger on which one of those has the most impact, but we know when we can reach out and help children that we can create successes that way. Right now in Saskatchewan, roughly two thirds of all of the children who are in care of the state are Aboriginal children, so we are dealing with a multitude of issues around homes, parenting family and economic well-being. Young children in school are the fallout from that.

In our own communities, graduation rates of students graduating from grade 12 are better, but primarily because of the increase in population and not necessarily that we are doing a better job of retaining them. Even at the community level we have

Nous avons constaté que, lorsque nos étudiants commencent à lutter contre la perte d’identité, ils ressentent un sentiment d’accomplissement et de fierté et ils ont davantage confiance en eux. Cela les aide grandement à réussir lorsqu’ils doivent relever des défis importants, particulièrement des défis d’ordre scolaire.

J’ai aussi parlé du financement. Quand les étudiants quittent la réserve ou même quand ils vivent déjà dans une région urbaine, il faut les aider financièrement pour qu’ils puissent continuer leurs études. Comme je l’ai dit plus tôt, beaucoup d’étudiants abandonnent pour des raisons navrantes, à mon avis, mais néanmoins importantes pour eux, comme le transport, le logement, la garde d’enfants, la nourriture, un emploi, et cetera. Ces éléments font vraiment une différence. Si nous parvenons à les maintenir aux études durant la première année, le taux de réussite augmente considérablement.

Le sénateur Andreychuk : Mis à part la question du financement — parce que souvent si on a les moyens nécessaires, on peut réussir — vous avez parlé de la nécessité de renforcer l’identité culturelle à partir de la maternelle jusqu’à la 12^e année. Pendant cette période du parcours scolaire, que peut-on faire d’autre?

Peut-être puis-je aborder un point en particulier. Quand j’étais juge au tribunal de la famille à Regina, il semble que je parvenais mieux à aider les jeunes dont les parents valorisaient l’éducation. Certains avouaient ne pas avoir fait d’études mais affirmaient être conscients de l’importance de l’éducation de nos jours. Il y a très peu d’emplois qui n’exigent aucun diplôme ou aucune compétence particulière, qu’il s’agisse d’un diplôme universitaire ou d’une formation technique. Par contre, d’autres parents voulaient aider leur enfant, mais ne valorisaient pas du tout l’éducation. Comment faire pour changer cette mentalité?

M. Missens : Ce sont d’autres excellentes questions. La façon dont les enfants sont éduqués par les parents a une influence, entre autres choses, sur leur réussite scolaire. Les valeurs enseignées à la maison sont déterminantes. Le niveau de pauvreté, l’état de santé, la situation financière et sociale, ce qui inclut la discrimination, et la qualité de l’éducation ont une grande influence quand vient le temps d’aider les enfants à voir l’intérêt de travailler pour se préparer aux études.

Il est difficile de déterminer lequel de ces éléments est le plus important, mais nous savons que lorsque nous pouvons aider les enfants nous pouvons favoriser leur réussite. À l’heure actuelle, en Saskatchewan, environ les deux tiers de tous les enfants qui sont pris en charge par la province sont des enfants autochtones. C’est donc dire qu’il y a toute une multitude de problèmes qui touchent les familles, notamment sur le plan financier. Ces problèmes se répercutent sur les enfants qui fréquentent les écoles.

Dans nos communautés, le nombre d’élèves qui terminent la douzième année augmente, mais c’est principalement en raison de l’accroissement de la population, et pas nécessairement parce que nous réussissons mieux à les faire persévérer. Au sein des

continued to reach out and work with parents. Parents are our essential key in helping to keep students in school and creating those kinds of successes for keeping them there. We hope to create these lifelong commitments to learning so when they typically fall out of high school in grades 10, 11 and 12, they will have the commitment to stay in school while they are there.

Senator Andreychuk: I have one final question. You talked about the alumni and providing sources and scholarships and the like. To what extent have you developed a mentoring program for those who have come in? In my day at university, the alumni were usually the first time graduates in their families. I remember meeting so many where they would be the first graduate from your university and the family would come with immense pride that one of theirs got a university education. How are we now taking that example back into the community?

Mr. Missens: We do have a type of mentoring program in our university right now where we take third and fourth year students and mentor first-year students. In my work with the alumni association, one of the things they had talked about is ways that they can contribute and give back to the university, and a mentoring program was one of the things that we talked about. We do not yet have one set up, but it is one of the suggestions that the alumni association has brought forward.

In our homecoming in April, the first one that I know we have ever had, we will be sitting with our alumni and getting some of these ideas and bringing them forward. One of the things we have in our strategic plan right now is to develop an alumni program. When we started to do that, we quickly found that we did not really have a good list of who our alumni were. We reached out to find out who those were and then reached out to develop a program.

Senator Brazeau: Thank you, Mr. Missens. It is great to see you here tonight. On behalf of the committee members who went to Saskatoon a few weeks ago, I would like to thank you for hosting us. It certainly was an eye-opener and it was great to have a visit of the school.

As you are aware, part of the reason for this study is, whether we like it or not, that discrimination still exists for those First Nations citizens who live off reserve. Whether it is discrimination that is done by the federal government for policies, by the provincial governments and even by First Nations governments, it still exists. If you will recall that one of the students who attends your university said that she could not access post-secondary education funding because of discretionary decisions made by her leadership on reserve. I am sure you will remember that conversation and testimony as well.

communautés, nous continuons de travailler avec les parents, car ils jouent un rôle essentiel dans la persévérance et la réussite scolaires. Nous espérons faire comprendre aux enfants l'importance de la persévérance scolaire afin d'éviter qu'ils n'abandonnent l'école en 10^e, 11^e ou 12^e année, comme c'est habituellement le cas.

Le sénateur Andreychuk : J'ai une dernière question à vous poser. Vous avez parlé des anciens, de l'aide financière et des bourses. Dans quelle mesure avez-vous établi un programme de mentorat pour les nouveaux étudiants? Quand je fréquentais l'université, les anciens étaient habituellement les premiers diplômés de leur famille. Je me souviens d'avoir rencontré beaucoup d'étudiants qui étaient les premiers à obtenir un diplôme de votre université, et leurs familles étaient incroyablement fières qu'ils aient fait des études universitaires. Comment faire pour que cet exemple ait une influence sur la communauté?

M. Missens : Nous avons mis en place à l'université un programme de mentorat dans le cadre duquel des étudiants de troisième et quatrième année servent de mentors à des étudiants de première année. Je travaille avec l'Association des anciens, qui cherche des moyens d'apporter une contribution et de redonner à l'université. Elle a évoqué l'idée d'établir un programme de mentorat. Nous n'avons pas encore établi un programme dans le cadre duquel les anciens feraient du mentorat, mais c'est une des suggestions que l'association a formulées.

Durant les retrouvailles au mois d'avril, les premières qui auront lieu à ma connaissance, nous rencontrerons nos anciens et nous leur présenterons certaines de ces idées. Notre plan stratégique prévoit la création d'un programme pour les anciens. Quand nous avons commencé à travailler à ce projet, nous nous sommes rapidement rendu compte que nous n'avions pas une liste complète de tous les anciens. Nous avons d'abord dressé une telle liste et nous avons ensuite amorcé l'élaboration du programme.

Le sénateur Brazeau : Merci, monsieur Missens. Je suis ravi de vous voir ce soir. Au nom des membres du comité qui étaient à Saskatoon il y a quelques semaines, je tiens à vous remercier de nous avoir accueillis. Nous avons effectué une excellente visite de l'établissement, qui nous a certes ouvert les yeux.

Comme vous le savez, nous menons cette étude en partie parce que malheureusement il y a encore de la discrimination à l'égard des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves. Que ce soit le gouvernement fédéral, en raison de ses politiques, les gouvernements provinciaux et même les gouvernements des Premières nations qui fassent preuve de discrimination, ce qui importe, c'est qu'elle existe encore. Vous vous souvenez sans doute qu'une des étudiantes qui fréquentent votre université nous a expliqué qu'elle n'avait pas pu obtenir d'aide financière pour ses études postsecondaires en raison d'une décision discrétionnaire rendue par les dirigeants de sa réserve. Je suis certain que vous vous souvenez de cette conversation.

Having said that, are you hearing other forms of discrimination from your students that occur just because of First Nations who decide, choose or have no choice but to live off reserve? Are there any other issues you hear that First Nations people face in terms of discrimination because of the fact that they live off reserve?

Mr. Missens: I have only heard of one story where they used discrimination. I have heard a lot of stories about challenges they have had to overcome. It was to do with housing. A family was moving in to Regina from the reserve. They called about availability of apartment and on the phone the gentleman said yes, it is available, come and look at it. When he got there and saw who she was, she was told that the apartment just got filled, it is no longer available. She felt she was discriminated against in that sense.

Other than that, it is mostly put in the context of adversity that they have to overcome. I think a lot of this adversity is unique to the First Nations people and thinking about financial things, having to apply at different levels for funding on reserve and off reserve, having to report and be accountable for funding to different levels of government, including their own levels of government, and things like that.

Senator Brazeau: When we were in Saskatoon several weeks ago we had that broad discussion with some students. It is true that the federal government transfers a lot of funding to provincial governments on education, on housing, other social issues. However, often times, in my own view anyway, perhaps provincial governments are not held to account with respect to funding that they should offer to their Aboriginal citizens living in their province. Do you have any commentary on that specifically?

Mr. Missens: I have an example. When I was sitting on our education board, we wanted our Nishnawbe language taught in school off reserve in Fort Qu'Appelle. We approached the school and they said they did not have any funding for that program. We approached the federal government and INAC said there are transfer monies that go to the province on behalf of education for off-reserve Indians. We approached Saskatchewan education and they said no such monies are being funded. You will have to fund that language program your own.

For our First Nations people moving off reserves, we find there is this back and forth between federal and provincial government and where does the jurisdiction lie. Sometimes it is easy for governments to bounce us back and forth.

Senator Brazeau: You are a very bright person. You have lived on reserve. You got your post-secondary education, for the most part, off reserve, obviously. In that non-Aboriginal world or

Cela dit, entendez-vous des étudiants des Premières nations parler d'autres formes de discrimination fondée sur le simple fait qu'ils vivent à l'extérieur de la réserve, par choix ou par obligation? Y a-t-il d'autres problèmes auxquels sont confrontés les membres des Premières nations qui sont victimes de discrimination parce qu'ils habitent à l'extérieur de la réserve?

M. Missens : J'ai entendu une seule histoire liée à la discrimination. J'ai entendu beaucoup d'histoires sur les difficultés que les Autochtones doivent surmonter. Cette histoire en question concerne le logement. Une famille d'une réserve devait s'installer à Regina. Elle a téléphoné au propriétaire d'un appartement à louer, qui l'a invitée à venir le visiter. Quand le propriétaire a constaté qu'il s'agissait d'une famille autochtone, il lui a fait savoir que l'appartement venait tout juste d'être loué. Aux yeux de la famille, c'était là de la discrimination.

Outre la discrimination, on entend souvent parler des difficultés que les Autochtones doivent surmonter. Ces difficultés sont en bonne partie propres aux membres des Premières nations et liées à l'aspect financier. Ils doivent présenter différentes demandes d'aide financière dans la réserve et à l'extérieur de la réserve aux divers ordres de gouvernement, y compris leur propre gouvernement.

Le sénateur Brazeau : Lorsque nous étions à Saskatoon il y a plusieurs semaines, nous avons eu une vaste discussion avec certains étudiants. Il est vrai que le gouvernement fédéral effectue des transferts importants aux provinces pour l'éducation, le logement et d'autres domaines d'ordre social. Cependant, il me semble que souvent les gouvernements provinciaux n'ont pas à rendre des comptes au sujet des fonds qui devraient être destinés aux Autochtones qui vivent dans leur province. Avez-vous des commentaires à ce sujet?

M. Missens : J'ai un exemple à vous donner. Quand je siégeais au conseil scolaire, nous voulions que la langue des Nishnawbe soit enseignée à l'école située à l'extérieur de la réserve, à Fort Qu'Appelle. Nous avons communiqué avec l'école, qui nous a répondu qu'elle ne disposait pas des fonds nécessaires pour mettre en place un tel programme d'enseignement. Nous avons alors communiqué avec le gouvernement fédéral, précisément le ministère des Affaires autochtones, qui nous a répondu que les provinces recevaient des fonds pour l'éducation des Autochtones vivant à l'extérieur des réserves. Nous nous sommes alors adressés au gouvernement de la Saskatchewan, qui nous a affirmé qu'il ne recevait aucuns fonds à cette fin. Nous devons donc financer nous-mêmes ce programme.

Les membres des Premières nations qui habitent à l'extérieur des réserves sont confrontés à cette situation où le gouvernement fédéral et les provinces se renvoient constamment la balle, et ils ne savent pas quelle compétence relève de quel ordre de gouvernement. Il est parfois facile pour les gouvernements de se refiler sans cesse les dossiers qui nous concernent.

Le sénateur Brazeau : Vous êtes une personne très intelligente. Vous avez habité dans la réserve. Vous avez fait la majeure partie de vos études postsecondaires à l'extérieur de la réserve. Dans un

context, you have succeeded. What do you think the solution should be? Like you said, there is a lot of political wrangling between the different levels of government. It happens on many other issues as well, not just the Aboriginal issue, but the people who fall between the cracks are Aboriginal people. What do you believe is the solution? Perhaps we are never going to solve the issue of governments fighting and complaining and arguing about who has jurisdiction. In terms of education, which is your forte in this case, what should be done?

This study is not an on-reserve versus off-reserve issue or study. It is a study about ensuring that regardless of where one chooses to live in this country, that they have the same access to human rights and programs and services. This is a study about being open, outright and putting everything on the table and having strong recommendations for this committee to offer to the government at a later date and time. What do you believe will be the solution for the future? I would like one or two strong recommendations so that we can highlight them in the report to give to the federal government and perhaps different levels of government.

Mr. Missens: I believe that the capacity to deliver and control education should be in the hands of First Nations.

In my own experience, I got to where I was because of three things. The first was my mother. She valued education and put that in my brain, with my family. The second was my First Nations community, my own chief and council, beyond the post-secondary program, finding innovative ways to help me stay in school and overcome some of the challenges. The third was having strong mentors. In the institution like the institution I went to, the First Nations University, or the Saskatchewan Indian Federated College at that time, it was having strong First Nations role models who valued young people having an education.

I strongly believe that the answer rests in building capacity and putting the jurisdiction in the hands of First Nations to control their educational agenda. They have a vested interest in the young people. As they develop their own capacities and strengthen their own systems of governments, you will see remarkable achievements in what they can do in education.

Senator Brazeau: Given your answer, I do not mean to put you on the spot, but I have to ask you a very loaded question. You are talking about empowering First Nations with respect to decisions on education. You are aware that there are many First Nations citizens who cannot access post-secondary education funding, either because of discretionary decisions made by band councils or because of individuals who are put on the general INAC list or now-AANDC list because they are not band members of any band, but they are First Nation citizens who cannot access post-secondary education. Moving forward, if you are talking about

environnement non autochtone, vous avez réussi. Quelle devrait être la solution à votre avis? Comme vous venez de le dire, il y a beaucoup de querelles politiques, et pas seulement au sujet des questions qui touchent les Autochtones, mais à bien d'autres égards. Toutefois, ceux qui passent entre les mailles du filet sont les Autochtones. Quelle est la solution selon vous? Peut-être que nous ne parviendrons jamais à mettre un terme aux querelles entre les gouvernements au sujet des compétences. Dans le domaine de l'éducation, dans lequel vous évoluez, que devrait-on faire?

Notre étude ne consiste pas à faire une comparaison entre la situation dans les réserves et celle à l'extérieur des réserves. Cette étude vise à déterminer si les Autochtones, peu importe où ils habitent au pays, bénéficient tous des mêmes droits de la personne, des mêmes programmes et des mêmes services. Pour ce faire, il faut être franc et honnête. Nous voulons être en mesure de présenter plus tard au gouvernement de solides recommandations. Quelle serait selon vous la solution pour l'avenir? J'aimerais que vous formuliez une ou deux bonnes recommandations que nous pourrions inclure dans notre rapport que nous transmettrons au gouvernement fédéral et peut-être à d'autres gouvernements.

M. Missens : Je pense que les Premières nations devraient obtenir le pouvoir de gérer leur système d'éducation et les programmes scolaires.

Je suis devenu la personne que je suis pour trois raisons. Il y a premièrement ma mère. Elle valorisait l'éducation et m'a fait comprendre à quel point c'était important. Deuxièmement, ma communauté, notre chef et notre conseil ont trouvé des moyens novateurs de m'aider à poursuivre mes études postsecondaires et à surmonter certaines des difficultés auxquelles j'étais confronté. Troisièmement, j'ai eu de bons mentors. À l'université que j'ai fréquentée, l'Université des Premières nations, qui s'appelait à l'époque le Saskatchewan Indian Federated College, il y avait des membres des Premières Nations qui étaient des modèles et qui valorisaient l'éducation auprès des jeunes.

Je crois fermement que la solution consiste à confier aux Premières nations la compétence en matière d'éducation. Les Premières nations se préoccupent des jeunes. À mesure qu'elles développeront leurs capacités et qu'elles amélioreront leur propre régime de gouvernement, on constatera qu'elles sont capables de réalisations remarquables en matière d'éducation.

Le sénateur Brazeau : Je ne veux pas vous mettre sur la sellette, mais, étant donné la réponse que vous venez de me donner, je dois vous poser une question tendancieuse. Vous parlez de donner aux Premières nations le pouvoir de prendre des décisions en matière d'éducation. Vous savez que de nombreux membres des Premières nations ne peuvent pas obtenir d'aide financière pour leurs études postsecondaires, soit en raison de décisions discrétionnaires prises par les conseils de bande, soit parce que leurs noms figurent sur la liste générale du ministère des Affaires autochtones, car ils ne sont pas membres d'une bande, mais il demeure qu'ils sont des membres

empowering individuals, do you believe that perhaps education funding should go directly to individuals, or should that be managed by band councils?

Mr. Missens: There needs to be financial support for First Nation students. It needs to be there at crucial times in their educational career and in adequate amounts to help them to complete their education. First Nations governments are better able to make decisions around those kinds of funding that are in the best interests of their own people. They have the experience and the understanding.

The other thing they may have, hypothetically as we move forward into this kind of a scenario, is the ability to broaden the kinds of support that they have. If we put this kind of funding in the narrow hands of a government department or institution, they will see it as a narrow program with narrow kind of supports and limits on how they can support students. In a band government, they are able to draw on not just other financial supports but community supports, elders, families, leadership, tribal councils and reaching out into the social programming and things that they have at their disposal. The financial control is just one aspect of supporting the success of First Nation students. I think it should be in the control of First Nations.

Senator Brazeau: Of First Nation communities?

Mr. Missens: First Nation government.

Senator Brazeau: Then I have one final question. We hear a lot of First Nations leaders say that pursuant to section 91.24, the federal government has jurisdiction over First Nations peoples and their lands, but education is a provincial jurisdiction. We hear a lot of criticism by First Nations leaders that the federal government should not be in the business of education for First Nations students because, one, they do not have jurisdiction and two, they are not the experts.

How do you consolidate or justify that perhaps First Nations leaders should be the ones making decisions on education? This is a loaded question, as I said. We are walking on eggshells regardless of where we stand on this. First Nations leaders are not experts in education either. I have always believed that the experts, regardless of what we are talking about, be it education or economic development or housing, are individuals. Why do we not empower individuals moving forward?

Mr. Missens: Section 91.24 is a unilateral declaration by Canada. First Nations see education more under section 35 of the Constitution. It is a right. It is an Aboriginal right that we have. Where I come from, we are taught that it is a treaty right. Given that it is a treaty right, the obligation for it belongs to all of us as Canadians, not just the First Nations. However, the First Nations governments, having care and control of Indian

des Premières nations et qu'ils n'ont pas accès aux études postsecondaires. Si vous parlez d'attribuer des pouvoirs, croyez-vous que les fonds pour l'éducation devraient être versés directement aux personnes ou qu'ils devraient être gérés par les conseils de bande?

M. Missens : Il faut aider financièrement les étudiants des Premières nations. Il faut pouvoir leur offrir cette aide aux moments cruciaux de leur parcours scolaire et elle doit être suffisante pour leur permettre de terminer leurs études. Les gouvernements des Premières nations sont mieux placés pour prendre les décisions en matière d'aide financière qui vont dans l'intérêt supérieur de leur peuple. Ils ont l'expérience et la compréhension nécessaires.

En outre, si nous supposons que nous choisissons cette voie, les Premières nations ont la capacité d'élargir les formes d'aide à offrir. Si nous laissons le soin à un ministère ou à un organisme du gouvernement de gérer ces fonds, il aurait une vision restreinte d'un programme d'aide financière et des moyens d'aider les étudiants. Un gouvernement de bande est en mesure d'offrir non seulement une aide financière, mais aussi du soutien grâce à la communauté, aux aînés, aux familles, aux dirigeants et aux conseils tribaux. Il peut aussi avoir recours aux programmes sociaux et à d'autres ressources qui sont à sa disposition. L'aide financière n'est qu'un des moyens d'aider les étudiants des Premières nations à réussir. Néanmoins, je crois que les Premières nations devraient gérer cet aspect.

Le sénateur Brazeau : Les communautés des Premières nations?

M. Missens : Les gouvernements des Premières nations.

Le sénateur Brazeau : J'ai donc une dernière question à vous poser. Beaucoup de dirigeants des Premières nations affirment qu'en vertu de l'article 91.24, les peuples des Premières nations et leurs terres relèvent de la compétence du gouvernement fédéral, tandis que l'éducation relève de la compétence des provinces. Ils estiment donc que le gouvernement fédéral ne devrait pas s'occuper de l'éducation des Premières nations car, d'une part, ce domaine ne relève pas de sa compétence, et, d'autre part, il n'est pas un spécialiste de ce domaine.

Comment justifiez-vous la proposition de donner le pouvoir décisionnel aux chefs des Premières nations dans le secteur de l'éducation? C'est une question piège, comme je l'ai déjà dit. Nous marchons sur des œufs peu importe notre point de vue. Les chefs des Premières nations ne sont pas non plus des spécialistes de l'éducation. J'ai toujours été d'avis que les spécialistes, peu importe le domaine — qu'il s'agisse de l'éducation, du développement économique ou du logement — sont les particuliers. Pourquoi ne pas donner le pouvoir aux particuliers?

M. Missens : L'article 91.24 est une déclaration unilatérale faite par le Canada. Pour les Premières nations, l'éducation relève plutôt de l'article 35 de la Constitution. C'est un droit, un des droits des Autochtones. Chez nous, on nous enseigne qu'il s'agit d'un droit issu des traités, et pour cette raison, l'obligation incombe à tous les Canadiens, et non seulement aux Premières nations. Toutefois, puisque les gouvernements des Premières

education, are better able to help understand, guide and direct it. Individuals need help, and they need governments to be able to help them to succeed. First Nations government, working in concert with other governments and making sure that these treaty rights are understood and enjoyed, including education, is the way to succeed.

Senator Zimmer: Thank you for your presence. This is my first and final question.

This is going into uncharted waters a bit. Usually when we talk about discrimination, we shield it and hide it under a cloud or a tent of organizations. In your experience, have you ever witnessed or heard of professors or teachers discriminating against Aboriginal students in a very discreet way, as you indicated about that apartment, or is it more on the institutional side? There are subtle ways they can do it in a classroom, such as shun them, not pay attention to them, not respond directly to their questions or shunt aside their questions.

Mr. Missens: Our senior academic council has to deal with these issues on a regular basis. It comes from students' concerns in the way that they talk about, for example, Aboriginal women in the classroom and the language used around describing Aboriginal families or reserve life. We deal with those things on a regular basis. They come primarily from our non-Aboriginal faculty. I do not think much of it is deliberate, but it is incremental discrimination whereby they do not fully understand the context and history that First Nations people find themselves in. They try to say things in a meaningful way but they come out in a negative way. When we talk with our faculty about what is being said and how it is being said in the classrooms, we often find that it is more a misunderstanding than a deliberate discrimination. However, it comes off as discrimination in how they describe certain things.

The Chair: When we visited your university, we observed the holistic approach the school has adopted in providing services to students. It was obvious when we spoke to students and from our observations that it was not like any other university. We heard a professor in tears because one of her students was not able to sort out her funding from the band. It was obvious that the university was determined, no matter what struggles the students faced, to help those students get through. I congratulate you for that. The school has adopted a holistic approach to providing services to students.

Can you describe why this is and explain the benefits that this approach has had for your students?

Mr. Missens: Yes, we have a holistic approach to education in supporting our students. The most important things in our university, which leads us, are our ceremonies and our elders. We

nations s'occupent de l'éducation autochtone, ils sont mieux placés pour aider à la comprendre, à la guider et à l'orienter. Les particuliers ont besoin d'appui et ils ont besoin que les gouvernements soient en mesure de les aider à réussir. La clé du succès réside dans les gouvernements des Premières nations et dans la collaboration avec les autres administrations pour veiller à ce que les droits issus des traités, y compris l'éducation, soient compris et respectés.

Le sénateur Zimmer : Merci de votre présence. J'ai une seule question pour vous.

Je m'aventure un peu en terrain inconnu. Habituellement, lorsque nous parlons de discrimination, nous la dissimulons, nous la discréditons ou nous la plaçons sous le couvert d'organismes. Personnellement, avez-vous déjà été témoin ou avez-vous entendu parler de cas dans lesquels des professeurs ou des enseignants faisaient très discrètement de la discrimination contre des étudiants autochtones, comme dans votre exemple de l'appartement, ou le voit-on surtout du côté institutionnel? Il y a des moyens subtils de faire de la discrimination dans une salle de classe, comme en évitant les étudiants autochtones ou en ne leur accordant pas d'attention, ou encore en ne répondant pas directement à leurs questions ou en les détournant.

M. Missens : Notre conseil universitaire supérieur s'occupe régulièrement de dossiers de ce genre. Des étudiants se soucient de la manière dont on parle, par exemple, des femmes autochtones dans la classe et du langage employé pour décrire les familles autochtones ou la vie dans les réserves. Nous avons régulièrement des questions de ce genre à régler. Elles concernent surtout des professeurs non autochtones. Dans la plupart des cas, je ne pense pas qu'ils le font exprès, mais il s'agit de discrimination marginale en ce sens qu'ils ne comprennent pas pleinement la situation et l'histoire des Premières nations. Ils tentent de s'exprimer de manière significative, mais leurs propos semblent péjoratifs. Lorsque nous parlons aux professeurs de ce qu'ils disent et de la façon dont ils le disent dans la classe, nous découvrons souvent qu'il s'agit plutôt d'un malentendu que de discrimination volontaire. Toutefois, certaines de leurs descriptions ressemblent à de la discrimination.

La présidente : Lorsque nous avons visité votre université, nous avons observé l'approche holistique adoptée pour offrir les services aux étudiants. Nos conversations avec les étudiants et nos observations ont révélé clairement que votre université est unique en son genre. Une professeure pleurait parce qu'une de ses étudiantes n'arrivait pas à régler ses difficultés financières auprès de la bande. C'était évident que l'université était déterminée à aider ses étudiants à réussir, peu importe les obstacles qu'ils avaient à surmonter. Je vous en félicite. L'école a adopté une approche holistique pour fournir ses services aux étudiants.

Pouvez-vous nous décrire les raisons de ce choix et les avantages de cette approche pour vos étudiants?

M. Missens : Oui, notre approche à l'éducation est holistique et nous appuyons nos étudiants. Les aspects les plus importants de notre université, ce qui nous guide, ce sont nos cérémonies et

have elders on each campus who lend guidance and advice to students and faculty. Often, many of us have taken tobacco to the elders and asked them for help with what we are dealing with.

When our elders guide us in helping and teaching the students, they take a holistic approach. Students deal not only assignments and classes but also with their families, illness, economic well-being, and all the emotional, spiritual and physical things that come with those. When we as an institution understand that we have to look after the entire student, we realize that we have to offer programs and services that go far beyond just academic programming, research and tutoring, et cetera.

For example, our emergency bursary program helps to put money in students' hands; it is very flexible. We have collected 47 hampers and raised funds that we will give out to students. We bring ceremonies, weddings and funerals to the university; and we help grieving families at the university. We are part of the community and, therefore, much broader in the services that we have. Most universities are closed systems in that students apply and, once they are accepted, they stay with the university for four years or more and then graduate. We have to take down our walls and reach back into our communities to help students prepare beyond the academic requirements. We help them to succeed after and then, as the senator suggested, we bring them back into the family so that they can become role models and supports for the future.

That becomes a much more open and holistic system and a broader way to help our students to achieve success.

Senator Ataulhjan: Your comment that your mother had the most influence on you was interesting. I strongly believe that it starts with the family. Quite often when we talk about solutions, we ignore the family's huge responsibility. Thank you for pointing that out.

The Chair: Thank you very much for taking the time to meet with us. You have had to do double duty: When we first came to meet with you, you were gracious and received us well; and now you have given us more of your time. We appreciate that and hope that our paths will cross again.

(The committee adjourned.)

nos aînés. Sur chacun de nos campus, des aînés servent de guides et de conseillers auprès des étudiants et des professeurs. Nombre d'entre nous ont apporté du tabac aux aînés et leur ont demandé de l'aide pour surmonter des difficultés.

Lorsque les aînés orientent l'aide et l'éducation que nous fournissons aux étudiants, ils adoptent une approche holistique. Les travaux et les cours ne sont pas les seules préoccupations des étudiants; il y a aussi la famille, la maladie, le bien-être économique, ainsi que tous les facteurs émotionnels, spirituels et physiques connexes. Lorsque l'école comprend qu'elle doit s'occuper de l'étudiant dans son intégralité, elle saisit qu'elle doit offrir des programmes et des services qui vont bien au-delà des programmes universitaires, de la recherche, du tutorat, et cetera.

Par exemple, notre programme de bourses d'urgence aide à donner de l'argent aux étudiants; il est très flexible. Nous avons recueilli 47 paniers et des fonds que nous remettons aux étudiants. Nous célébrons des cérémonies, des mariages et des funérailles à l'université, et nous venons en aide aux familles dans le deuil. Nous faisons partie de la communauté et nous offrons une vaste gamme de services. La plupart des universités fonctionnent en vase clos : les étudiants font une demande d'inscription et une fois qu'elle est acceptée, ils restent à l'université pendant quatre ans ou plus, après quoi ils reçoivent leur diplôme. Nous devons ouvrir nos portes et tendre la main à nos voisins pour que la préparation de nos étudiants aille au-delà des exigences universitaires. Nous les aidons à réussir par la suite et puis, comme le sénateur l'a dit, nous les ramenons au sein de la famille afin qu'ils deviennent des modèles et des soutiens pour l'avenir.

Le système ainsi créé est beaucoup plus ouvert et holistique, et il permet d'aider encore davantage les étudiants à réussir.

Le sénateur Ataulhjan : J'ai trouvé intéressante votre observation selon laquelle votre mère a eu la plus grande influence sur vous. Je crois sincèrement que tout commence par la famille. Souvent, quand nous parlons de solutions, nous ignorons le rôle colossal de la famille. Merci d'avoir souligné ce fait.

La présidente : Merci beaucoup d'avoir pris le temps de nous rencontrer. Vous avez dû déployer le double des efforts : lorsque nous sommes allés vous rencontrer pour la première fois, vous nous avez accueillis gracieusement; et aujourd'hui, vous nous avez donné plus de votre temps. Nous vous en sommes reconnaissants et nous espérons que nos chemins se recroiseront.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Native Women's Association of Canada:

Michèle Audette, President;

Teresa Edwards, Director of Human Rights and International Affairs.

Université du Québec en Outaouais:

Thibault Martin, Professor, Department of Social Work and Social Science.

Simon Fraser University:

John Richards, Professor, School of Public Policy (by video conference).

Trent University:

Don N. McCaskill, Professor, Indigenous Studies.

First Nations University:

Richard Missens, Executive Director, Community Relations.

TÉMOINS

Association des femmes autochtones du Canada :

Michèle Audette, présidente;

Teresa Edwards, directrice, Affaires internationales et droits de la personne.

Université du Québec en Outaouais :

Thibault Martin, professeur, Département de travail social et des sciences sociales.

Université Simon Fraser :

John Richards, professeur, École de la politique publique (par vidéoconférence).

Université Trent :

Don N. McCaskill, professeur, Études indigènes.

Université des Premières nations :

Richard Missens, directeur exécutif, Service des relations avec le public.